

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

LES CANDIDATS À LA REFONTE DE LA SFM S'EXPRIMENT

Six des huits candidats déclarés en date du 11 octobre ont accepté de répondre aux questions de *La Liberté* sur leurs motivations et ont proposé leur analyse des enjeux qui entourent la refonte de la Société franco-manitobaine. Pourquoi se sont-ils portés candidats, comment voient-ils la francophonie actuelle et la place de la SFM?

Réponses de Mona Audet, Peter Dorrington, Raymond Hébert, Raymond Lafond, Baptiste Marcère et René Piché dans notre dossier spécial. **| Pages A6 à A9.**

BE canadian READ FRENCH

proposé par Laurent Poliquin dans le cadre du concours de slogan de La Liberté

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 26 • 12 AU 18 OCTOBRE 2016
SAINT-BONIFACE

DEUX FAÇONS D'ENRICHIR SA VIE



photo : Gavin Boutroy

Quand aquaponie rime avec autonomie

André Vermette a vite compris l'intérêt de manger des produits biologiques. Mais il est allé quelques pas plus loin encore. Il a développé dans sa maison toute une serre où il cultive une grande variété de légumes. Il élève aussi des poissons grâce à la culture aquaponique.

Aquapo-quoi? Gavin Boutroy raconte comment la culture aquaponique est venue enrichir la vie d'André Vermette.

| Pages A16 et A17.

Affaire de famille

Joël Cyr a fait le saut. Celui de choisir son entreprise et sa qualité de vie de famille à son précédent métier de chef cuisinier salarié.

Il a rejoint le rêve de son épouse Danielle Cyr pour offrir sur Internet une variété de produits européens de décoration.

Comme de nombreux entrepreneurs de e-commerce, ce couple, propriétaire de Mûr Lifestyle, a vite vu les avantages que pouvait offrir le commerce en ligne. Mais les Cyr ne disent pas non à ouvrir un jour une boutique à Winnipeg.

| Page A21.

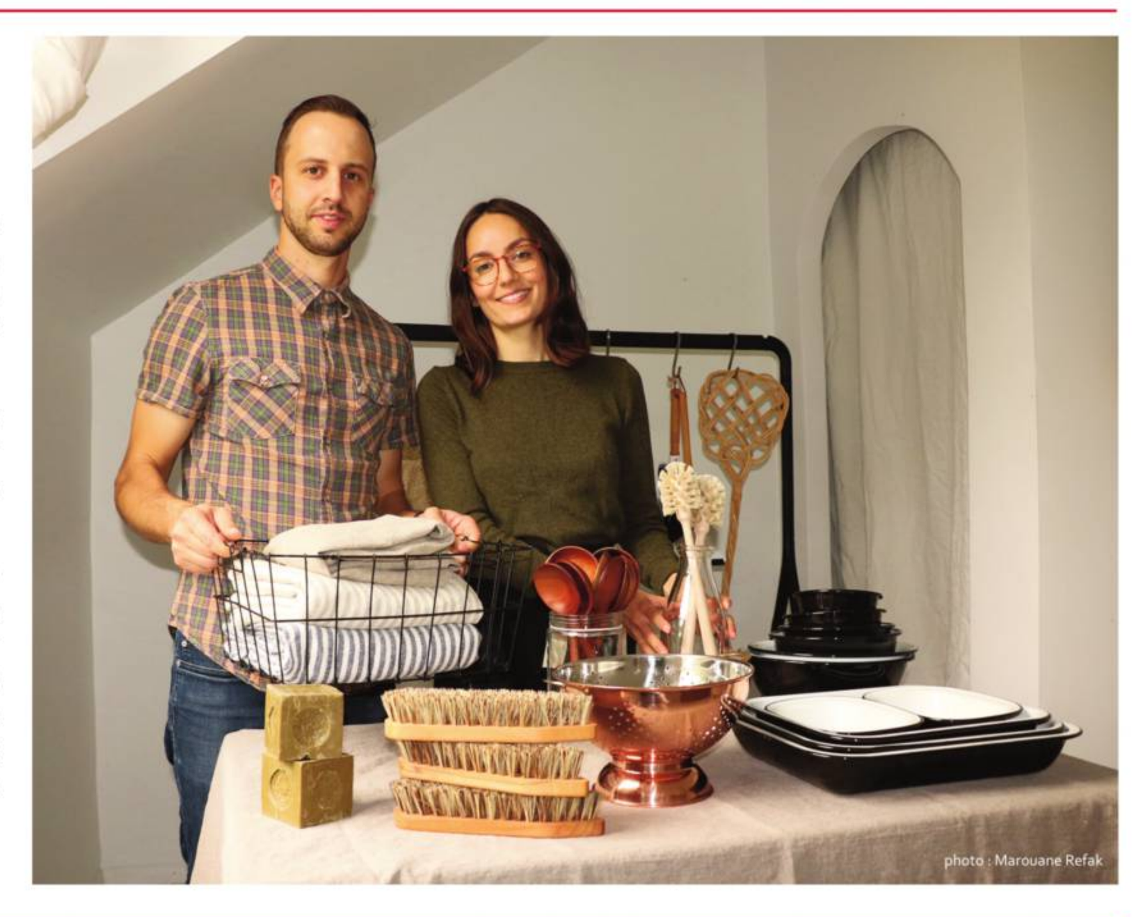


photo : Marouane Refak

Citation DE LA SEMAINE

« Il est très important pour la ministre et pour moi-même d'être à l'écoute, d'entendre les échecs, les réussites, et les succès espérés. Et pas uniquement auprès des communautés en milieu minoritaire. Ces questions touchent aussi les communautés en milieu majoritaire, puisqu'elles participent à notre contrat social. »

Randy Boissonnault, député fédéral d'Edmonton-Centre et secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine et des Langues officelles Mélanie Joly, terminera bientôt une tournée pancanadienne de consultations sur les langues officielles. Bilan de sa tournée.

| Page A11.



RECONNU EN 2016 AU CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Journaliste et Webmestre :
Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

À VOUS *la parole*

Rejetez la proposition du comité de refonte

Madame la rédactrice,

Je profite des pages ***La Liberté*** pour exprimer mon inquiétude au sujet du déroulement de la suite des États généraux, et en particulier de l'initiative de la SFM de confier à un comité de refonte la mise à jour de la SFM.

L'AGA de 2013 a initié les États généraux, pour lesquels un rapport final est attendu à l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) du 27 octobre. Au départ, il était prévu que le dépôt du rapport devait avoir lieu à l'AGA de la SFM, donc le 13 octobre. Et voilà que ce rapport important fera l'objet d'une réunion séparée. Je trouve surprenant de commencer par l'AGA.

J'aurais en effet cru que les membres de la SFM auraient bien aimé obtenir d'abord les conclusions et recommandations sortant de l'exercice exceptionnel des États généraux pour guider leurs décisions et les transformer en résolutions. D'ailleurs il aurait été concevable que l'enthousiasme produit par les États généraux, l'annonce de nouvelles idées, d'objectifs et une solide vision auraient eu pour effet d'inciter de nouveaux candidats à présenter leur candidature au CA d'une nouvelle SFM.

Ceci dit, je trouve encore plus surprenant que la SFM ait mis en route un processus pour entreprendre une refonte de la SFM même. Pourquoi initier un processus de changement avant d'examiner les recommandations du rapport tant attendu sur les États généraux? La proposition du comité de refonte de la SFM a été à mon avis avancée basée sur des observations hors contexte. Il me semble que cette initiative de la SFM ressemble à un plan de survie d'une corporation qui arrive à la fin de son cycle naturel et qui cherche malgré tout à survivre un peu plus longtemps. Ce n'est pas l'initiative d'un organisme dont l'intention centrale est de servir d'abord et avant tout les intérêts du public.

J'avais l'intention de faire en personne à l'AGA du 13 octobre une proposition d'amendement à la proposition de refonte de la SFM. Malheureusement, pour des raisons personnelles incontournables, je ne pourrai pas me rendre à cette AGA. Alors j'espère que quelqu'un prendra l'initiative à ma place. Je la vois au besoin en deux temps :

D'abord, demander le rejet de la proposition du comité de refonte. Si l'assemblée refuse cette proposition, une proposition similaire pourrait toutefois devenir nécessaire lors de l'assemblée du 27 octobre, dépendant des délibérations ce jour-là.

Si donc le 13 octobre l'assemblée vote quand même en faveur d'un comité de refonte, il faudrait au moins amender la proposition du comité de refonte de la SFM afin que la première responsabilité de ce comité soit de revoir le rapport des États généraux, et de développer en conséquence des recommandations qui guideront la SFM, ou l'organisme qui pourrait lui succéder.

D'une façon ou d'une autre, il s'agit d'avoir toujours à l'esprit de mieux servir les besoins de notre francophonie qui non seulement s'élargit, mais qui devra probablement, à court ou à moyen terme, s'ajuster à de nouvelles réalités financières.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne AGA. Gardons en tête notre avenir, celui que nos parents ont le droit d'espérer pour nos enfants et nos petits-enfants.

Walter Kleinschmit
Le 6 octobre 2016

« TROIS VOIX À LA 3 »



Michel Lagacé

La SFM et l'Agence du revenu du Canada

Si la proposition du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine est adoptée, un comité de refonte sera élu à l'AGA du 13 octobre. Deux enjeux fondamentaux devront retenir l'attention du comité.

Premièrement, le rôle et la pertinence de la SFM sont à repenser. Elle se définit comme "l'organisme porte-parole officiel de la population francophone du Manitoba", et elle dit qu'elle "revendique le plein respect des droits garantis aux francophones ainsi que l'adoption de nouvelles lois et de nouvelles politiques gouvernementales…"

Or la SFM est reconnue par l'Agence du revenu du Canada (ARC) comme un organisme de bienfaisance. Elle peut donc "s'adonner à des activités politiques, seulement si ces activités sont non partisanes, liées à ses fins de bienfaisance et d'une portée limitée." La SFM déclare cependant à l'ARC qu'elle ne se livre à aucune activité politique. Si tel est le cas, quels sont le rôle et l'utilité de la SFM?

Deuxièmement, la relation entre la SFM et Presse-Ouest Ltée est à revoir. La SFM détient toutes les actions de la société éditrice de *La Liberté*, qui est légalement une entreprise à but lucratif. Le comité devra donc s'assurer que l'Agence du revenu du Canada accepte qu'un organisme de bienfaisance comme la SFM soit propriétaire d'une entreprise. Sinon, le statut de la SFM ou de Presse-Ouest devra être modifié radicalement.

Le rôle de la SFM et sa relation avec Presse-Ouest constituent seulement deux des enjeux importants sur lesquels un comité de refonte devra formuler des recommandations.

Raymond Clément

Faut-il s'inquiéter de l'arrivée de l'automne?

Historiquement, c'est à l'automne qu'on a connu des évènements importants qui nous ont affectés. Le premier incident qui me vient à l'esprit est la Grande Dépression de 1929-1939, qui a officiellement commencé le 29 octobre 1929.

Un deuxième évènement s'est produit le 19 octobre 1987, lorsque le Dow Jones a perdu au-delà de 500 points. Le troisième évènement a eu lieu en décembre 2007 avec pour résultat la Grande Récession de 2007-2009. Les États-Unis ont perdu 7,8 millions d'emplois entre novembre 2007 et mars 2010. Le taux de chômage avait doublé, passant de 4,7 % à 9,8 %.

Pensez-vous que je suis un peu inquiet? Oui. Et voici pourquoi :

- La création de l'euro en 1999 ne donne pas en Europe les résultats espérés. La situation de la Grèce et le BREXIT n'ont rien de rassurant.
- Le Japon connaît toujours une faible croissance économique. Et ça depuis le début des années 1990. Le manque de ressources naturelles et le vieillissement de la population n'aident pas la cause nippone.
- La Chine avait une croissance économique annuelle de 10,4 % en 2010. Elle est tombée à 6,4 % en 2016. Ce pays tente avec grande difficulté de passer d'une économie d'exportation à une économie nationale.
- L'économie des États-Unis donne des signes positifs, mais il faut noter que le niveau de productivité américaine a ralenti depuis quelques décennies. Il faudra des investissements majeurs dans les infrastructures et dans la nouvelle technologie. Ce qui n'arrivera pas de sitôt, vu la situation fiscale et le climat politique actuels.



Roger Turenne

Trudeau, les provinces, et l'accord de Paris

Le Premier ministre propose une très modeste taxe sur le carbone aux provinces qui refusent d'agir.

Les Saskatchewanais seront taxés à raison de 1 200 $ par habitant. Brad Wall crie à la trahison, prétend que la mesure entraînera de sérieuses pertes d'emplois. Or, il néglige de mentionner que la totalité de ces sommes sera retournée à la province. L'Alberta accepte d'augmenter sa taxe sur le carbone pourvu que le Fédéral autorise un oléoduc pour écouler ses sables bitumineux. Cette province veut donc aller de l'avant avec un pied sur l'accélérateur et l'autre sur le frein des gaz à effet de serre. La Colombie-Britannique tire fierté d'avoir été la première à taxer le carbone en 2008. Mais le taux d'imposition n'est pas suffisant pour modifier les comportements. De plus, les secteurs de l'agriculture et du transport, très polluants, en sont exemptés.

Le Québec et l'Ontario comptent établir un prix sur le carbone par l'entremise d'un système de plafonnement et d'échanges, de concert avec la Californie. L'ennui, c'est que le modèle californien ne produit pas les résultats escomptés. L'opposition conservatrice à Ottawa, enfin, enrage et parle de « *tax grab* ». Or, le projet Trudeau ne réussira même pas à atteindre les objectifs peu ambitieux fixés par le gouvernement Harper.

Le 5 septembre, la Chambre des communes a ratifié l'accord de Paris. Puisque toutes les instances politiques semblent avoir une peur bleue à adopter des mesures suffisantes pour modifier les comportements, le Canada peut-il respecter pleinement ses engagements? On peut en douter.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Le jour où le CJP a imaginé l'utopie

Impensable de passer à côté de la nouvelle rapportée par *La Liberté* la semaine dernière : pour la première fois dans son histoire, qui débute en 1973 comme « Conseil jeunesse provincial de la SFM », le CA du CJP est composé à égalité d'élus issus d'écoles francophones et d'immersion.

Le président Derrek Bentley et le vice-président Jason Cegayle ont des parents anglophones.

Le leadership aux origines du CJP provient de la vague initiale du *baby-boom*, qui commence en 1947. La plupart de ces jeunes n'avaient pas connu l'école publique française. Certains durent faire preuve de courage pour s'affirmer franco-manitobain, car ils avaient grandi dans des milieux où l'anglais prévalait.

Les leaders de cette génération-là venaient surtout de parents canayens ou français, suisses, belges dont beaucoup vivaient culturellement sur la défensive. Cette attitude de fidélité aux ronflants discours patriotiques exigeait surtout de ne pas se dire bilingue, parce que le bilinguisme, c'est le premier pas vers l'assimilation, la trahison de la race, du peuple, de la nation.

Ce sont les militants nés à la fin du *baby-boom* et durant les années 1970 qui ont osé poser les questions taboues. L'accélération technologique dans les années où ils grandissaient les poussait vers de nouveaux horizons, détachés des vieilles lunes patriotiques. En 1994 André Brin devient, à l'âge de 29 ans, directeur général du CJP. Il se mélange à une jeunesse bilingue qui s'interroge à haute voix : « C'est quoi l'utopie pour la francophonie au Manitoba? »

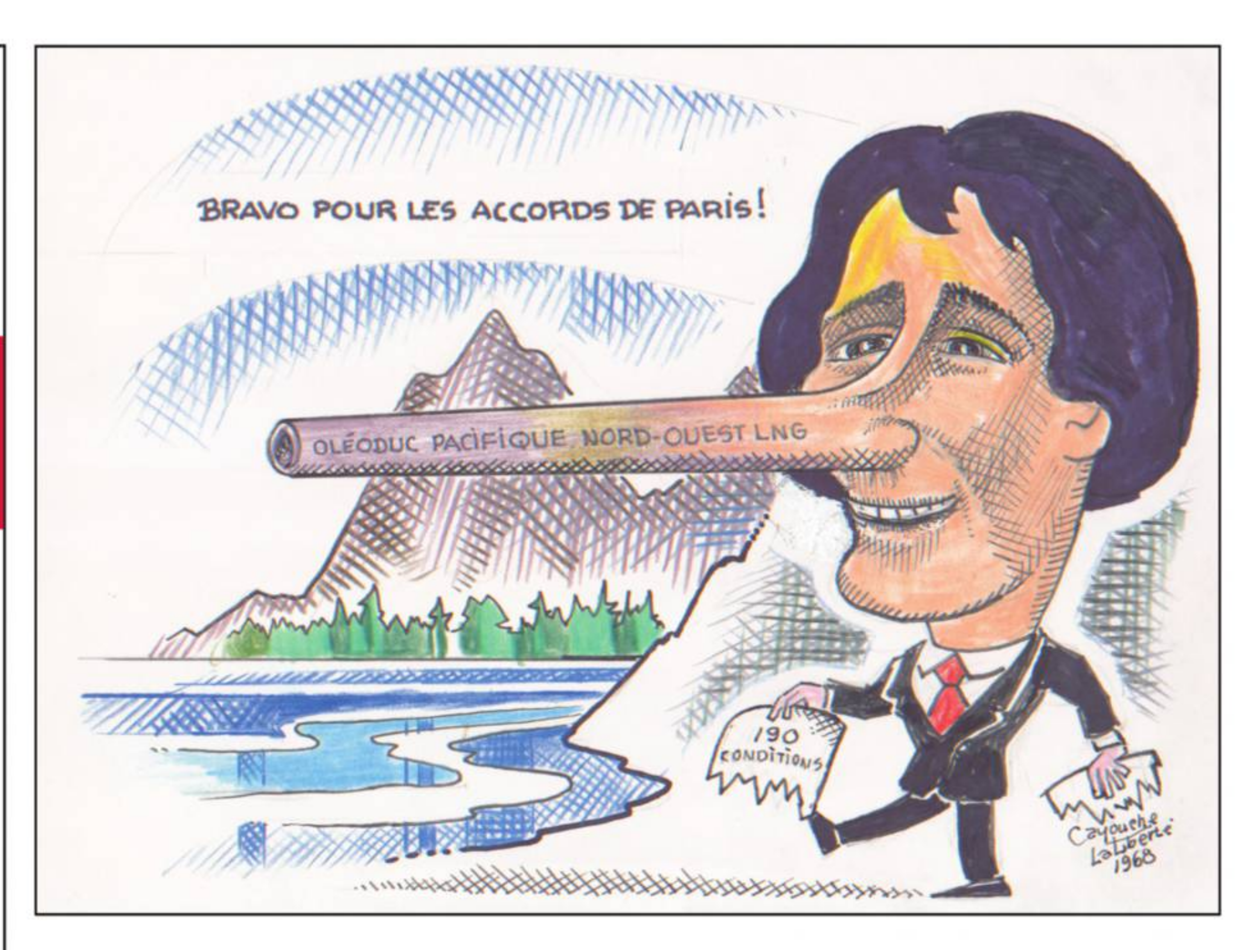
André Brin a travaillé pour Hockey Canada après son départ du CJP en 1999. À l'emploi depuis août 2016 des Oilers d'Edmonton, il résume les années 1990 : « Les jeunes n'étaient pas sur la défensive comme tellement de leurs aînés. Notre rêve ultime, c'était que tout le monde parle le français. Autrement dit on imaginait l'utopie parfaite où le français serait enfin normal. Concrètement on se disait : *Qu'est-ce qu'on va faire quand un Premier ministre du Manitoba sera passé par l'immersion et qu'on l'aura ignoré?* » (1)

« Mais le CA du CJP a subi de grosses pressions pour nous empêcher de nous ouvrir à l'immersion. Il y a même eu des menaces de directeurs d'école. On comprenait le vécu des "vieux", mais nous on voyait l'avenir. En 1998 on avait invité à L'Affaire Farouche l'Institut collégial Saint-Pierre, l'école Saint-Malo, l'Institut collégial d'Élie. On a été chicané des deux bords. La Red River School Division m'a accusé de recruter pour la DSFM! »

Roxane Dupuis siégeait au CA lorsque André Brin était directeur général. En 2003, elle occupe à son tour la direction générale. Au moment où des jeunes issus de l'immersion commencent à entrer au CA du CJP. À eux de contribuer à asseoir l'ouverture. Parmi les multiples activités organisées ou parrainées par le CJP au fil des décennies, la plus remarquable est le rassemblement automnal d'élèves. En septembre 2005, le CJP a organisé une rencontre pour les écoles de la DSFM et une autre pour l'immersion. L'initiative a produit une prise de conscience.

Roxane Dupuis : « Dès le premier *Show Sont Nous* en 1985, l'objectif principal était de célébrer le fait français au Manitoba. Ce qui a motivé la tenue d'un seul évènement dès 2006, c'est notre réponse à cette question : *Pourquoi offrir deux rassemblements distincts quand la clientèle et l'objectif sont à toutes fins utiles les mêmes?* » Avoir l'honnêteté de poser la question, c'était déjà remettre en question la fiction culturelle entretenue par les écoles francophones à un temps où les mariages dits mixtes s'étaient généralisés. La volonté des jeunes du CJP a fait le reste.

(1) Pour la première fois en 1982-1983, l'immersion (7 551 élèves) dépasse les écoles françaises (6 225 élèves). Il y a aujourd'hui *grosso modo* 23 500 élèves en immersion et 5 600 dans la DSFM. Au Manitoba, il y a environ 200 000 élèves. Quelque 500 profs enseignent dans le système francophone et 1 300 en immersion.



À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

En quelle année fêter les 50 ans du Festival?

Madame la rédactrice,

Dans *La Liberté* du 20 septembre je lisais l'article *L'avenir du Festival du Voyageur*. Je cite une phrase du texte : « Le Festival du Voyageur se prépare "depuis déjà deux ans" pour son 50e anniversaire, qui aura lieu en 2019. »

Le premier Festival a eu lieu en 1970 pour commémorer la naissance du Manitoba, qui célébrait son centenaire cette même année. Donc, le 50e anniversaire du Festival devrait vraisemblablement se tenir en 2020 [1970 + 50 = 2020]. Mais, m'a-t-on dit : ce n'est pas la même chose, il faut compter le premier Festival à partir de 1970. Alors j'ai consulté Folklorama pour savoir quand il célébrerait son 50e anniversaire. Le premier Folklorama a eu lieu en 1969 et leur 50e sera célébré en 2019.

Un autre porte-parole du Festival m'a dit que Georges Forest était voyageur officiel dès 1969, lorsqu'il s'est rendu à Maskinongé. D'accord, mais Georges Forest s'est présenté au maire de Maskinongé et au Premier ministre Pierre Elliott Trudeau afin de les inviter au premier Festival du Voyageur, qui allait avoir lieu en février de 1970.

Louis Riel forma son gouvernement provisoire en 1869. Ce premier acte politique traduit finalement par l'élaboration d'une Liste des droits et du projet de loi intitulé l'*Acte du Manitoba*, sanctionné en 1870. Le Manitoba va célébrer son 150e anniversaire en 2020. À quand le 50e du Festival du Voyageur? Chers lecteurs, lectrices, qu'en pensez-vous? Quel est votre avis?

Hélène Martin
Le 3 octobre 2016

Au sujet de l'aide médicale à mourir

Madame la rédactrice,

Dans mon quatrième livre, publié en 2014 (Recueil d'histoires courtes), j'avais, dans les pages 191 à 198, discuté de l'euthanasie et demandé à mes lecteurs de m'aider à trouver une solution pour le dilemme d'un de mes amis. Je n'ai eu de réponse de personne.

Aujourd'hui on parle beaucoup d'aide médicale à mourir afin de pouvoir mourir dans la dignité. On parle tout autant de toutes les conditions imposées qui rendent la chose presque impossible. Comme un Monsieur le décrivait à la télévision, une personne condamnée à une couche pleine, avec la bouche remplie de vomissure capable de l'étouffer traitreusement, constitue une image qui en soi justifie de l'aide pour mettre fin à ses jours.

Il ne faut pas laisser toutes sortes de raisons ou d'arguments embrouiller la situation. Je n'ai surtout pas aimé l'attitude de l'Église, qui veut agir contre ces personnes sans défense en disant qu'elle refusera les consolations coutumières et routinières après la mort.

Nous avons déjà subi des coutumes semblables dans le passé avec les non-baptisés et les personnes opprimées à en perdre la raison qui les ont mené au suicide. Même si après une vie pleine je reconnais que la vie est souvent une répétition de bêtises, il ne faut pas perpétuer davantage les bêtises.

Pour moi, l'aide médicale à mourir, ce n'est pas une question d'arrangement ou une question d'argent, mais bien une question de pure et simple compassion, de souci d'humanité et de miséricorde.

Surtout, il faut en toute humilité laisser Le Créateur juger la situation dans chaque cas.

Louis Bernardin
Saint-Raymond
Le 4 octobre 2016

EXCUSEZ-LÀ!

Le soussigné, par un beau soir d'automne s'est « payé la traite » dans son patelin natal. Le souper paroissial de Sainte-Agathe du 2 octobre était une occasion par excellence de faire le gourmand. Mais surtout une chance de retrouver de vieux amis et de la parenté. En fait, il y avait tellement de Courcelles que le Bahuaud s'est emmêlé. À la une du journal du 5 au 11 octobre, « Marie » Courcelles était en fait Louise Courcelles. Excusez-là!

L'AMBM EN PLEINE EXPANSION

« On est un joueur clé au Manitoba et au Canada »

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba ouvrira la porte aux municipalités qui n'ont pas un nombre suffisant de francophones. Autre nouvelle importante : Éco-Ouest, son initiative de développement écologique deviendra une entité indépendante.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

L'AMBM a modifié, le 5 octobre lors de son Assemblée générale annuelle, ses statuts et règlements pour permettre à des municipalités anglophones de devenir membres associés. Pour Marc Marion, son président, il est « de plus en plus évident que l'organisme est en plein essor ».

« Ça fait 12 ans que je suis président. J'ai vu l'AMBM assumer une place de partenaire égal au sein de l'Association des municipalités du Manitoba. Aujourd'hui, nous offrons des ateliers bilingues à leurs rencontres. L'ouverture au bilinguisme est là. Elle est un fait accompli. On est un joueur clé au Manitoba. Et au Canada. »

Marc Marion souligne que cette ouverture est manifeste depuis quelques années, en particulier dans la Municipalité rurale de Piney. « Il y a quatre ans, Piney a exprimé un intérêt de se joindre à nous. La difficulté, c'est que pour devenir membre de l'AMBM à part entière, une municipalité doit avoir une concentration relativement forte de francophones. Et les élus locaux doivent être prêts à adopter un arrêté reconnaissant que la municipalité est officiellement bilingue. Or seulement 7 % des résidents de Piney sont francophones.

« Pour certaines municipalités, c'est peut-être trop demander. Alors depuis avril 2015, on s'est penché sur d'autres manières de répondre à leurs besoins. Mais Piney pourra devenir membre associé de l'AMBM, en offrant certains services, notamment l'affichage bilingue, dans ses communautés. D'autres communautés, comme Laurier, Sainte-Rose-du-Lac, Dauphin, Thompson et Churchill ont des concentrations de francophones. Nos nouveaux statuts et règlements ouvrent la porte à toutes sortes de possibilités de travailler avec les municipalités. »



photo : Daniel Bahuaud

Marc Marion, le président de l'AMBM et Louis Tétrault, le directeur général de l'AMBM.

Depuis sa création en 2008, Éco-Ouest, l'initiative du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), a connu un tel essor qu'elle deviendra indépendante du CDEM.

Louis Tétrault, le directeur-général de l'AMBM, élabore : « Le but d'Éco-Ouest est d'appuyer les petites municipalités à devenir écologiquement responsables. Au début, Éco-Ouest était présent dans nos municipalités. Mais le projet a pris de l'ampleur. En plus de travailler avec l'AMBM, Éco-Ouest est présent dans une centaine de municipalités, au Manitoba en Saskatchewan et en Alberta. Éco-Ouest ouvre des marchés en Ontario et cible maintenant l'Est canadien. »

Marc Marion ajoute que le succès d'Éco-Ouest a fait en sorte qu'il fallait « repenser son statut au sein du CDEM ».

« Éco-Ouest avait besoin d'une plus grande marge de manœuvre. Pour entrer en négociations avec des municipalités et pour obtenir des subventions des Provinces et du Fédéral, il fallait détacher l'initiative du CDEM. Éco-Ouest demeurera toutefois associé à l'AMBM. Nous revoyons donc ses statuts et règlements. On espère agir rapidement. D'ici la fin de l'année, son autonomie devrait être chose faite. »

Saint-Claude : un retour à l'AMBM?

Le village de Saint-Claude pourrait-il redevenir membre de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba? Marc Marion et Louis Tétrault sont optimistes.

« Les négociations se poursuivent avec la Municipalité de Grey. On est convaincus qu'on arrivera à une entente. »

Saint-Claude a fusionné avec la Municipalité de Grey le 1er janvier 2015, lors de l'entrée en vigueur de la Loi 10, qui obligeait les petites municipalités à fusionner. Le 18 mars 2015, la Municipalité de Grey a aboli l'arrêté municipal garantissant les services bilingues à Saint-Claude.

Louis Tétrault rappelle : « On maintient toujours l'offre des services des ressources humaines du CDEM. Et il y a toujours un membre du CDEM qui siège à la Corporation de développement communautaire de Saint-Claude.

« Entre-temps, on a rencontré la ministre des Affaires francophones, Rochelle Squires, pour lui partager nos préoccupations. Et nous avons bon espoir d'entrer en dialogue avec la ministre des Municipalités, Eileen Clarke. »

Interrogée sur le dossier, Eileen Clarke, qui était présente à l'Assemblée générale annuelle de l'AMBM, a indiqué qu'elle allait se « familiariser avec le dossier ».

REPENSER LA SFM (1 SUR 4)

La parole aux candidats

À l'heure d'aller sous presse, huit personnes avaient indiqué leur intérêt à siéger au comité de refonte de la Société franco-manitobaine (SFM). Comité de cinq membres qui sera élu si la proposition de refonte est adoptée le 13 octobre lors de l'AGA de la SFM.

Les candidats, en date du 11 octobre, étaient : Mona Audet, Peter Dorrington, Raymond Hébert, Raymond Lafond, Diane Leclercq, Baptiste Marcère, Ben Maréga et René Piché.

Six de ces huit candidats ont accepté de répondre aux questions de *La Liberté* pour partager leurs motivations et leurs perspectives.

Diane Leclercq s'est désistée, préférant attendre l'AGA pour se présenter au public. La rédaction n'a pas réussi à contacter Ben Maréga.

***La Liberté* a posé les mêmes questions à tous les candidats qui ont accepté de se livrer à l'exercice. Leurs réponses apparaissent sous leur nom et par ordre alphabétique.**

Qu'est-ce qui vous a motivé à soumettre votre candidature au comité de refonte?

MONA AUDET :

L'organisme porte-parole est très important, c'est notre levier pour la francophonie manitobaine et canadienne. L'organisation veille à notre épanouissement en tant que citoyens et citoyennes et revendique pour nous tous.

J'aime participer au développement de nos communautés et en étant élue à ce comité, je pourrai participer entièrement avec mon expérience personnelle et professionnelle afin de respecter toutes les parties prenantes de cette belle communauté.

PETER DORRINGTON :

En tant que Fransaskois qui découvre le Manitoba, et comme francophone de langue maternelle anglaise ayant déjà participé au développement de communautés inclusives en milieu minoritaire, je me sens interpellé par cette possibilité de penser la gouvernance communautaire, avec d'autres citoyens francophones engagés, pour qu'elle favorise au maximum la mobilisation communautaire, ainsi que la création d'une francophonie manitobaine qui soit à la fois audacieuse, inclusive et cohérente.

RAYMOND HÉBERT :

Ayant participé activement aux deux autres grandes transformations de la communauté francophone manitobaine en 1968 et en 1988, je crois que mon expérience personnelle dans la francophonie au cours des décennies peut servir à façonner ce nouveau virage dans l'histoire de notre communauté.

RAYMOND LAFOND :

J'ai toujours été très engagé dans ma communauté francophone du Manitoba que j'aime beaucoup et grâce à mon expérience professionnelle, je crois pouvoir faire une contribution à ce comité de refonte.

BAPTISTE MARCÈRE :

Mon expérience dans le milieu associatif, mon amour de la communauté francophone et mon envie de faire avancer les choses et d'avoir des résultats m'ont poussé à déposer ma candidature.

RENÉ PICHÉ :

Ma motivation au sujet de l'avenir de la francophonie manitobaine a toujours été la suivante depuis 1945 : le sentiment d'injustice d'avoir été obligé de cacher mes livres de français à l'école lors de la venue des inspecteurs.

J'ai contribué 32 ans de ma vie comme bénévole au service de la francophonie du Manitoba surtout avec l'objectif d'en maintenir la vitalité et d'exiger des instances gouvernementales des réparations d'ordre politique et constitutionnel.

Est-ce que votre candidature est votre initiative, ou avez-vous été sollicité(e)?

MONA AUDET :

Le Conseil d'administration de Pluri-elles a participé et suivi de très près toutes les étapes des États généraux.

Lors de l'annonce du comité de refonte, le Conseil a étudié les avantages d'y participer. Une discussion a eu lieu pour savoir qui serait la personne idéale, soit un membre de notre Conseil, ou un membre du personnel)

Le CA a pris une décision : étant donnée toute mon implication au niveau national et provincial, et mes études pour gérer une organisation à but non lucratif, on m'a demandée si j'aimerais participer à ce comité. J'ai répondu, « Oui, absolument ». Et il a proposé ma candidature.

PETER DORRINGTON :

Ma candidature est ma propre initiative.

RAYMOND HÉBERT :

Plusieurs personnes m'ont approché et en fin de compte Roger Léveillé a proposé ma candidature aux termes de l'article 8.11 du Règlement de la SFM, appuyé de Paulette Desaulniers. Onze autres personnes ont signé cette proposition, et toutes ces personnes sont des leaders dans leurs domaines respectifs. Depuis, bien d'autres ont signifié leur appui à ma candidature.

RAYMOND LAFOND :

J'ai soumis mon nom en nomination de ma propre initiative. Je dois toutefois aussi admettre que quelques personnes m'ont approché pour me suggérer d'en faire autant.

BAPTISTE MARCÈRE :

Après avoir bien étudié les objectifs du comité de refonte de la SFM, j'ai l'intime conviction de pouvoir apporter mon expérience associative et communautaire à ce comité. Après avoir posé ma candidature j'en ai parlé au sein du conseil de la Maison Gabrielle-Roy, dont je suis le directeur général. J'y ai reçu un accueil très enthousiaste, ce qui me pousse encore plus à faire partie du comité.

RENÉ PICHÉ :

Après la parution du Rapport des États généraux, j'ai de ma propre initiative lu et relu ce rapport à la lumière de ma participation lors d'un café citoyen (anciens présidents et administrateurs) et à l'occasion de la rencontre à l'école Léo-Rémillard.

Je me suis souvenu qu'un membre du café rencontre avait dit qu'il faudrait produire et rédiger une "déclaration de la francophonie", ce à quoi j'avais pensé moi aussi.

REPENSER LA SFM (2 SUR 4)

Piqué par ce défi, je me suis mis à la tâche. J'ai fait parvenir un texte de deux pages à Jacqueline Blay, présidente de la SFM qui m'a conseillé de l'envoyer au Comité directeur des États généraux.

Ce n'est qu'après cette action qu'on m'a demandé si j'accepterais de poster ma candidature. J'y ai réfléchi et j'ai répondu à l'appel.

Le CA de la SFM demande aux candidats d'avoir « des notions de gouvernance d'organismes à but non lucratif ». Quelle est votre expérience dans le domaine des OSBL et/ou des organismes de charité comme la SFM?

MONA AUDET :

J'ai fait énormément de bénévolat dans la communauté en tant que membre de comité, membre d'un CA et autres. Je gère une organisation à but non lucratif depuis de nombreuses années.

Je crois que le plus important est mon diplôme avec la Société des directeurs d'associations du Canada, titre CAÉ (cadre d'association émérite) qui me donne le droit de pratiquer partout au Canada comme directrice générale (travailler avec des Conseils d'administration, les ressources humaines, les finances, le marketing, etc.).

PETER DORRINGTON :

Comme la gouvernance est un moyen de développement communautaire et non pas une fin en soi, il est plus important, à mon avis, de faire preuve d'une vision rassembleuse et d'idées nouvelles que d'un savoir technique.

Cela étant, j'ai une certaine expérience avec la gouvernance d'organismes à but non lucratif : j'ai travaillé de près avec l'Assemblée communautaire fransaskoise pendant une bonne dizaine d'années et j'ai un réseau pan-canadien de connaissances communautaires et universitaires ayant une expérience et une expertise en matière de gouvernance.



Archives La Liberté

Mona Audet.

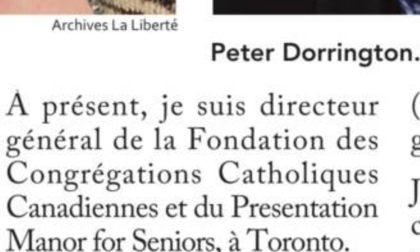


photo : Gracieuseté Peter Dorrington

Peter Dorrington.

RAYMOND HÉBERT :

J'ai présidé plusieurs organismes à but non lucratif dans divers domaines.

J'ai été président de l'Association d'études canadiennes (1998-2000), président de l'Association des professeurs du Collège universitaire de Saint-Boniface (1984-1985), 1e vice-président du Festival du Voyageur (1990-1991) et vice-président de l'Association des traducteurs et interprètes du Manitoba (1991-1995). De plus, j'ai siégé aux conseils de l'Orchestre symphonique de Winnipeg et de la Manitoba Chamber Orchestra.

RAYMOND LAFOND :

Depuis 1993, je travaille avec des OSBL.

J'ai entre autres été directeur général des Sœurs Grises du Manitoba et de la Corporation catholique de la santé du Manitoba.

À présent, je suis directeur général de la Fondation des Congrégations Catholiques Canadiennes et du Presentation Manor for Seniors, à Toronto.

BAPTISTE MARCÈRE :

Je suis arrivé au Canada en 2009. L'année suivante, je suis devenu président du Club Connection Française de Peterborough, en Ontario. Mon objectif était de redresser la situation financière du club.

J'ai par ailleurs une expérience de plus de dix ans à travailler dans le domaine associatif et plus précisément dans les associations de type communautaire.

RENÉ PICHÉ :

Mon expérience au cœur d'organismes à but non lucratif franco-manitobains est vaste : vice-président de Presse-Ouest (2 ans); membre et président élu de la Commission du Musée de Saint-Boniface (5 ans); fondateur et président de la Société des communications du Manitoba (8 ans); membre fondateur de Cinémental (9 ans); président du comité des communications franco-manitobaines et membre du comité des communications de la FFHQ (1 an); à l'époque du référendum québécois et de la gouvernance de Sterling Lyon je fus secrétaire-trésorier, vice-président et président de la SFM (5 ans) et plus tard directeur général de la SFM (1 an approx.).

J'ai contribué activement à la conception et à la rédaction de visions, de mandats, de responsabilités pour organismes à but non lucratif, de même qu'à la rédaction de descriptions de tâches pour délimiter les limites de responsabilités entre membres d'un conseil d'administration et la direction d'un organisme.

Pourquoi pensez-vous que vous devriez-être élu au comité de refonte? Qu'est-ce qui fait de vous un bon candidat/une bonne candidate?

MONA AUDET :

Mon expertise, ma volonté de bien faire les choses, mon désir de participer à l'avancement de notre communauté. Le fait de vouloir respecter tous nos citoyens et toutes nos citoyennes, ainsi que nos organismes.

PETER DORRINGTON :

Bien qu'étant encore relativement nouveau au Manitoba, je pense, en toute modestie, que ma candidature pourrait être intéressante pour les raisons suivantes : 1) je participe au développement communautaire depuis bientôt une quinzaine d'années; 2) je suis un visionnaire

REPENSER LA SFM (3 SUR 4)

expérimenté en ce qui concerne la création de communautés inclusives et cohérentes en milieu minoritaire (l'inclusion et la cohésion devant être les principaux objectifs de toute gouvernance bien pensée, à mon avis); 3) comme je suis encore assez nouveau au Manitoba, j'apporterais en toute probabilité des idées nouvelles et un regard neuf en matière de gouvernance; 4) je suis connu pour mon écoute ainsi que pour mes capacités de rassembleur.

RAYMOND HÉBERT :

Je crois que mes connaissances approfondies de la communauté francophone manitobaine (deux livres sur le sujet publiés en 2004 et 2012), mes expériences vécues dans cette communauté (notamment durant la grande transformation des années 1960 et durant la crise linguistique de 1983-1984) ainsi que mon esprit critique par rapport à notre communauté et ses institutions font que je pourrai apporter une contribution solide et informée au comité de refonte.

RAYMOND LAFOND :

Mon travail à titre de contrôleur financier de la commission scolaire de Saint-Boniface et de directeur général de la Caisse populaire de Saint Boniface, de la Corporation des sœurs grises du Manitoba et de la Corporation Catholique de la santé du Manitoba m'ont permis de mieux connaître ma communauté.

De plus, j'ai eu le privilège de jouer un rôle de premier plan à rédiger les règlements administratifs de la Corporation Catholique de la santé du Manitoba et à la rédaction ou révision de ceux de ses filiales.

J'ai aussi rédigé les règlements administratifs de l'Agence nationale et internationale du Manitoba, le World Trade Centre Winnipeg et, à la demande de son président, les règlements de l'AMBM.

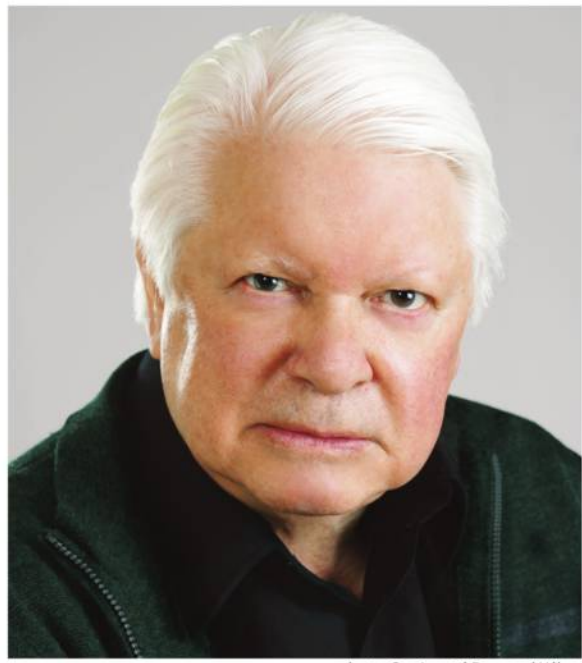


photo : Gracieuseté Raymond Hébert

Raymond Hébert.



photo : Gracieuseté Raymond Lafond

Raymond Lafond.

De plus, j'ai récemment rédigé les règlements administratifs de Soutien aux religieuses du Canada, la Fondation des congrégations catholiques canadiennes et Presentation Manor for Seniors.

J'ose espérer que cette expérience me permettra de faire une contribution au comité de refonte de la SFM.

BAPTISTE MARCÈRE :

Le challenge de discuter des objectifs et des missions d'organisation est extrêmement important dans la communauté francophone.

J'ai déjà participé à la refonte du Club Connexion française et à celle de la Winnipeg FoodShare Coop, dont j'étais président. Je dois avouer que ces moments de concertation et de décision sur le futur m'attirent énormément.

RENÉ PICHÉ :

J'ai non seulement la capacité intellectuelle, une expérience vécue très diverse mais aussi une juste appréciation des enjeux de l'avenir qui attendent la collectivité francophone du Manitoba.

Ces atouts me permettront de remplir un tel mandat. Mais je suis très conscient de la réalité démographique, linguistique, culturelle et sociopolitique de notre francophonie.

Quelle est votre analyse de la francophonie manitobaine en 2016? Comment la concevez-vous?

MONA AUDET :

Notre francophonie a mille accents, milles couleurs et n'a pas d'âge. Un Franco-Manitobain ou une Franco-Manitobaine n'est pas uniquement une personne de langue maternelle française.

Notre francophonie manitobaine se veut ouverte et inclusive. Nous retrouvons des personnes venant de différents horizons, pays et c'est une valeur ajoutée pour nous tous de travailler ensemble vers un but commun.

REPENSER LA SFM (4 SUR 4)

PETER DORRINGTON :

La francophonie manitobaine est en train de se repenser et de se remobiliser de façon audacieuse dans la foulée des États généraux. Comme francophone, je trouve ça à la fois très motivant et très encourageant.

RAYMOND HÉBERT :

La francophonie manitobaine est en pleine évolution. Un nombre grandissant d'anglophones manitobains bilingues veulent s'y joindre et y jouer un rôle actif; le fait que la moitié des membres du conseil du CJP soit maintenant issus de programmes d'immersion en est un exemple frappant.

Les nouveaux arrivants aussi, en nombres grandissants, sont en voie de transformer nos organismes et nos institutions.

RAYMOND LAFOND :

La francophonie manitobaine a un potentiel énorme si elle peut rallier les forces de ses membres avec les forces de ses institutions et organismes.

BAPTISTE MARCÈRE :

J'ai combien de pages? La francophonie manitobaine est extrêmement riche et diversifiée à tel point que je me demande si on peut toujours parler de francophonie manitobaine, ou de francophonie tout simplement.

Cette richesse à aussi son mauvais côté, la dispersion. Je pense qu'il serait essentiel de regrouper tout le monde autour d'une seule structure. Il est quelquefois rageant de voir autant de bonne volonté et de bonnes idées mis à mal par un manque de partenariats et de conseils

RENÉ PICHÉ :

La Déclaration que j'ai rédigée établit la réalité de la collectivité de la francophonie manitobaine, à savoir son passé, le contexte mondial de la globalisation et des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle dans lequel elle baigne comme toutes les autres sociétés du monde et de son présent face à la tâche d'un rassemblement de ses diverses composantes (ethno-culturelles, associations, organismes, institutions, etc.) qui devront s'engager sur la voie du devenir d'une nouvelle communauté de langue française, dont le succès sera attribuable en grande partie à la qualité de l'éducation en français, aux services de soutien auprès de la petite enfance, à l'appui à apporter aux familles endogames et exogames dans un contexte de développement de l'identitaire bilingue de notre jeunesse.

Où se situe la SFM dans votre perspective?

MONA AUDET :

C'est notre leader, le défenseur de nos droits. Il est très important que notre organisme porte-parole soit bien informé et qu'il parle au nom de nous tous.

Il sert à créer des liens constants envers le public, les organismes et les institutions. Il émet des opinions, des recommandations, des suggestions auprès des gouvernements pour permettre à nos communautés de s'épanouir. Il augmente notre visibilité au niveau provincial, national et international.

C'est un travail énorme qui se fait souvent confidentiellement à cause des dossiers qu'il traite. Sans la SFM, nous ne serions pas rendus où nous en sommes et nous ne serions pas une communauté aussi forte.



photo : Daniel Bahuaud

Baptiste Marcère.



photo : Daniel Bahuaud

René Piché.

PETER DORRINGTON :

Je préfère laisser cette question au Comité de refonte. C'est au cœur de son mandat.

RAYMOND HÉBERT :

La SFM doit être au cœur de la francophonie manitobaine. Non seulement doit-elle refléter les éléments démographiques changeants de la communauté, mais elle doit s'outiller pour attaquer de front les défis à multiples facettes qui la confrontent.

On peut penser notamment à l'accueil profond des nouveaux arrivants, à l'assimilation qui continue à faire ses ravages, à la qualité du français chez les jeunes dont plusieurs déplorent la détérioration.

Ces problèmes exigent des actions concertées par plusieurs institutions et organismes travaillant ensemble. Sur le plan de la représentation, la nouvelle Loi 5, dans sa reconnaissance officielle de la SFM, exige que la SFM représente tous les secteurs de notre société.

RAYMOND LAFOND :

La SFM ne joue plus un rôle de premier plan au sein de la francophonie manitobaine.

Je crois fermement que cet exercice de refonte a le potentiel de lui donner les ailes voulues pour représenter avec force les aspirations de la francophonie manitobaine auprès des instances gouvernementales et autres.

BAPTISTE MARCÈRE :

Je vois en la refonte de la SFM une opportunité majeure d'en faire un organisme fondateur dans la communauté.

Pour moi la seule façon pour se faire est de créer une superstructure qui aurait pour mission de lier, conseiller, aider les organismes francophones à se développer. Pour moi, la Société franco-manitobaine doit être cette superstructure.

RENÉ PICHÉ :

Il faut se poser un certain nombre de questions à la lumière de la lecture du Rapport des États généraux et du travail qui devra être accompli en fonction de besoins prioritaires sur une base annuelle ou ponctuelle au moyen d'actions et de projets à entreprendre pour répondre aux exigences du plan stratégique des ÉG selon un processus sur lequel il y aura consensus entre toutes les composantes de la collectivité. Quel rôle un tel organisme pourrait-il et devrait-il y jouer et à quel titre? La discussion est ouverte!


CDEM
Appui aux entreprises
BUSINESS START
17, 18 ET 19 OCTOBRE 2016
(frais d'inscription 63$)
Rencontrez des entrepreneurs forts de leur expérience de démarrage d'entreprise.
La formation de trois jours vous sensibilise aux avantages et défis de démarrer une entreprise, les structures d'entreprise, les ressources disponibles pour les PME, le plan d'affaires, la gestion des taxes provinciales et fédérales, la comptabilité, la tenue des livres, les états financiers, le marketing et les stratégies de vente, la promotion et la publicité, la vente et la distribution, etc.
Après trois jours de formation, le Centre de services aux entreprises remettra un certificat aux participants facilitant l'obtention d'un financement auprès d'une institution financière.
INSCRIPTION
Irène Madzou
204-925-8385 ou
1-800-990-2332
imadzou@cdem.com
Ateliers offerts au CDEM
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface, 2ème étage
CDEM.COM
Manitoba
Membre du
RDÉE
Canada
rdee.ca

LES CONSULTATIONS SUR LES LANGUES OFFICIELLES S'ACHÈVENT

S'assurer d'ouvrir les portes aux autres

Le secrétaire parlementaire Randy Boissonnault rappelle que le bilinguisme est l'un des socles du contrat social canadien. Et qu'il sera au cœur du futur Plan d'action du gouvernement Trudeau prévu pour 2018.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

« La vitalité des communautés linguistiques en situation minoritaire ne se mesure pas à travers un pourcentage arbitraire établi par des fonctionnaires dans des bureaux à Ottawa. » Le député d'Edmonton-Centre et secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien Mélanie Joly, Randy Boissonnault, n'a pas pour habitude de tergiverser. Et le premier enseignement qu'il tire des trois mois passés à consulter la population au sujet de l'emploi des langues officielles est tout aussi direct.

Depuis sa venue à Winnipeg le 6 juillet dernier pour participer à l'une des tables rondes qui serviront à alimenter le nouveau Plan d'action 2018-2023, le discours du parlementaire n'a pas changé. Il s'est même renforcé tout au long des multiples rencontres menées un peu partout au Canada. « Déjà 3 000 personnes ont répondu à notre questionnaire en ligne, soit 50 % de plus que lors de la précédente consultation, en 2011. Et plus de 450 personnes ont participé aux tables rondes, alors qu'il nous en reste encore deux à mener. »

Ce qui conforte le parlementaire dans le bien-fondé de l'action gouvernementale. « Après dix ans d'inaction du précédent gouvernement, il était temps d'agir et d'aller sur le terrain. Il est très important pour la ministre et pour moi-même d'être à l'écoute, d'entendre les échecs, les réussites, et les succès espérés. Et pas uniquement auprès des communautés en milieu minoritaire. Ces questions touchent aussi les communautés en milieu majoritaire, puisqu'elles participent à notre contrat social.

« Le bilinguisme nous permet de faire partie à la fois des réseaux anglophones et francophones, qui sont tellement riches. Le bilinguisme fait la force du Canada au sein de nos frontières comme à l'international. Après 150 ans d'existence on a réussi à vivre ensemble, à s'épanouir ensemble.

« Mais peut-on pratiquer un sport dans les deux langues? Quelle est la diversité culturelle dans les deux langues? Comment sont-elles enseignées? Qu'en est-il en matière d'immigration? Peut-on s'informer au travers de médias locaux? Tout est connecté. Et notre grande question est de mieux penser le bilinguisme dans le pays et d'ouvrir les portes aux autres cultures. »

En matière de bilinguisme, le Manitoba fait figure de bon élève. « Si vous connaissez le député de Saint-Boniface/Saint-Vital Dan Vandal, vous savez qu'il n'est pas possible de ne pas être sensibilisé à la situation manitobaine », s'amuse le secrétaire parlementaire.

« La communauté franco-manitobaine est très douée pour faire entendre sa volonté et elle peut aussi s'appuyer sur le leadership alimenté par le passé en développant des organismes à tous les niveaux. Ce qui démontre que la francophonie est à son meilleur quand les communautés sont fortes. Et nous sommes très ouverts à une francophonie forte de ses francophones, de ses francophiles et de ses francocurieux. »

Les consultations s'achèvent fin octobre. Le gouvernement fédéral continue à inciter chacun à s'exprimer. « Que ce soit sur le questionnaire en ligne (1) comme sur les réseaux sociaux en utilisant le mot-clic *#lang2016*, qu'ils partagent avec nous ce que le fait français, le fait anglais ou le bilinguisme apporte à leur vie. Il faut voir cet exercice comme une opportunité de penser notre patrimoine et de réfléchir à notre avenir, à l'aube de notre 150e anniversaire. »

(1) À retrouver sur pch.sondages-surveys.ca/s/OLC_2016/



Archives La Liberté

Le député fédéral d'Edmonton-Centre et secrétaire parlementaire Randy Boissonnault était venu procéder aux consultations sur les langues officielles à Winnipeg en juillet dernier.

Le rappel de Daniel Vandal

La campagne de consultations nationales se double, localement, d'un enjeu de proximité. Daniel Vandal, le député de Saint-Boniface/Saint-Vital, veut s'assurer d'être au plus près des préoccupations de ses administrés : « En matière d'éducation, de justice, d'immigration, de culture, qu'est-ce que nous pouvons améliorer? On sait que ce n'est pas parfait. Il y a toujours de la place pour mieux faire. Mais avant que les politiciens ne fassent des changements, il est important qu'ils écoutent la population. »

Aussi, pour faire remonter au plus haut les questions qui intéressent les Franco-Manitobains, et intégrer leurs doléances dans le futur Plan d'action 2018-2023 auquel doivent aboutir ces consultations, Dan Vandal en appelle aux bonnes volontés de tous. « Je suis très heureux de pouvoir compter sur les partenaires locaux pour relayer notre message ici. Et je veux rappeler qu'il est très important que les membres de notre communauté participent à ce questionnaire pour que nos défis soient bien représentés. »

ÉTATS GÉNÉRAUX : VERSION FINALE DU PLAN STRATÉGIQUE

« On nous invite à sortir de notre passivité. »

La Société franco-manitobaine a rendu public le 7 octobre le plan stratégique élaboré par PGF Consultants. Sa présidente, Jacqueline Blay et le président du Comité directeur des États généraux, Louis Tétrault, estiment que le document assurera le succès des prochaines étapes des États généraux.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Selon Louis Tétrault, « la force » du *Plan stratégique de la francophonie manitobaine – Ensemble vers 2035* est d'avoir tenu compte des commentaires et critiques obtenus par PGF Consultants lors des rencontres de validation tenue à Saint-Boniface et en région.

« Il avait été soulevé que le plan était un peu générique. C'est-à-dire qu'il ne reflétait pas assez la réalité manitobaine. L'autre message qu'on a reçu, c'était qu'il fallait avoir un état des lieux des organismes et de la francophonie. C'est une priorité. L'état des lieux sera une des premières tâches qui suivra l'adoption du plan stratégique, le 27 octobre à l'Assemblée générale extraordinaire. »

Comme la première ébauche proposée par PGF Consultants lors des rencontres de validation tenues en juin, le *Plan stratégique de la francophonie manitobaine – Ensemble vers 2035* cible cinq thèmes sur lesquels sera développé un plan opérationnel. Ces « axes stratégiques » sont : la vitalité et la pérennité; la diversité et l'inclusion; les services; la fierté, la célébration et la participation; les capacités et structures sociales, communautaires et institutionnelles.

Louis Tétrault pense que les thèmes « permettront de bien réaliser le plan opérationnel ». « Je suis très content de l'axe ciblant la vitalité et la pérennité. Le document souligne que c'est à toute la francophonie de s'investir dans son avenir, par le biais de ses actions individuelles et collectives. On nous invite à sortir de notre passivité. Les États généraux ne sont pas la seule responsabilité des organismes. Les services ne sont pas la seule responsabilité du gouvernement. C'est à nous tous de normaliser la vie en français. »



photo : Daniel Bahuaud

Jacqueline Blay : « Il est temps de se retrousser les manches et de se mettre au travail. »

Jacqueline Blay développe la même perspective. « L'énoncé de la vision dans le rapport souligne qu'il s'agit d'un projet de société qui nous appartient à nous tous. J'aime particulièrement ces mots accrocheurs – ***forte de sa diversité et inclusive, la francophonie manitobaine de 2035 est fière et épanouie.*** Début juin l'ébauche du plan stratégique n'avait pas un énoncé aussi clair.

« Par ailleurs au moment des rencontres de validation de l'ébauche, la Province n'avait pas encore adopté la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*. La Loi 5 élargit la définition d'un francophone. L'axe sur la diversité et l'inclusion du plan stratégique nous rappelle lui aussi que nous ne sommes plus les francophones que nous étions. Il faut être plus inclusif. Sans oublier notre histoire, qu'il faudra raconter et expliquer à tous ceux qui viennent nous rejoindre.

« La Loi 5 nous rappelle en plus que la vitalité et la pérennité sont entre autres assurées par les services. Les gens veulent un dialogue avec les instances gouvernementales. Et ils veulent que ce dialogue porte fruit. Ce sera à nous d'y voir.

« Et fort de ce plan stratégique, on pourra avancer avec lucidité. On a consulté et consulté. On a planifié. Des problèmes ont été identifiés. Il est temps de se retrousser les manches et de se mettre au travail. »

« Une déception prévisible »

Aux yeux de l'analyste politique Michel Lagacé, le *Plan stratégique de la francophonie manitobaine – Ensemble vers 2035* est « une déception prévisible ».

« Il ressemble de très près à son ébauche. On a révisé quelques phrases et on a ajouté des textes sur ce qui s'est passé depuis les derniers États généraux. Mais ça ne change rien à la substance de ce qui est proposé.

« Le cœur du problème, c'est que le tout a été rédigé à partir de perceptions. En octobre 2013, la proposition de Raymonde Gagné, appuyée par Léo Robert, demandant la tenue d'États généraux, était très spécifique. Elle exigeait un état des lieux. Or à la page 33 du nouveau plan stratégique, on propose de faire un état des lieux. Trois ans après que la décision avait été prise.

« Ma grande crainte, c'est que le plan opérationnel à venir sera établi sur l'opinion de personnes. Il semble qu'au 21e siècle, on a besoin de faits. »

Michel Lagacé avait rédigé le document de synthèse des États généraux de 1987-1988.

CHRISTINE-LESPÉRANCE : L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX PENDANT LES HEURES DE CLASSE

Les parents pro-catéchèse ont eu gain de cause

Les cours de catéchèse seront à nouveaux offerts à l'école Christine-Lespérance. Et durant les heures de classe, comme le demandaient les 41 parents qui avaient pétitionné fin septembre la Commission scolaire franco-manitobaine.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Dans une lettre du 4 octobre adressée aux parents de l'école Christine-Lespérance, la direction a annoncé qu'elle avait « de nouveau fait une analyse des horaires de chaque niveau scolaire ». La lettre précise par ailleurs : « Cette analyse nous permettra, avec l'appui de la paroisse Saint-Eugène, d'offrir les cours d'enseignement religieux pendant la journée scolaire. »

En mai, la direction avait ajusté l'horaire des cours de manière à ce que les cours de catéchèse soient offerts pendant la récréation du midi.

Danielle De Moissac, porte-parole du groupe de parents, est « soulagée » par l'ajustement de l'horaire. « De nombreux parents étaient surpris par le changement d'horaire. On sait que les enfants doivent bouger. Offrir la catéchèse pendant la pause du midi, ce n'était pas respecter l'enfant ou les parents.

« Surtout que le changement à l'horaire n'avait pas été clairement communiqué. Pour nous, c'est important que l'enseignement religieux se fasse pendant les heures de classe. La catéchèse n'est pas un club, un sport ou un loisir qu'on peut pratiquer sur son temps libre de l'heure du midi. C'est un enseignement. Il y a un programme d'études avec des lignes directrices. Et ce programme exige un niveau de concentration chez les élèves.

La *Loi sur les écoles publiques* (articles 80 à 83) permet l'enseignement religieux dans les écoles, « s'il est autorisé par un réglement de la commission scolaire ». « La rêquete doit être signée par les parents ou les tuteurs d'au moins dix enfants fréquentant une école ayant une ou deux salles de classe, ou par les parents ou les tuteurs d'au moins 25 enfants qui fréquentent une école ayant au moins trois salles de classe. »


Archives La Liberté

Danielle De Moissac : « Je valorise l'enseignement de la morale chrétienne, qui nous incite au respect de soi et de l'autre, à l'entraide et à la compassion. Je crois que cet enseignement a sa place à l'école Christine-Lespérance, puisque ce sont les mêmes valeurs que l'école préconise. »

En outre, l'enseignement religieux autorisé « peut avoir lieu pendant les heures de classe. »

Près de 300 jeunes, soit environ 60 % des élèves de l'école Christine-Lespérance suivaient les cours de catéchèse en 2015. La catéchèse est aussi enseignée dans les écoles Noël-Ritchot, Notre-Dame-de-Lourdes et Pointe-des-Chênes.

La lettre de la direction du 4 octobre précise que les élèves qui n'assistent pas à l'enseignement religieux pourront suivre le cours de mouvement, qui est une forme d'éducation physique.

« La direction devra revoir l'horaire des cours le printemps prochain. Je souhaite qu'elle prendra en considération la volonté des parents d'être mieux informés des changements possibles par rapport aux heures des cours. »

VISITES GUIDÉES POUR NOUVEAUX ARRIVÉS

Découvrir Saint-Boniface en une heure trente

Dans le cadre de la Semaine de l'immigration, deux visites guidées seront offertes au grand public par Tourisme Riel pour mieux saisir les particularités historiques et culturelles de Saint-Boniface. Elles visent néanmoins surtout les nouveaux arrivants et les étudiants internationaux de l'Université de Saint-Boniface. (1)

Bernard **BOCQUEL**
bbocquel@mymts.net

L'initiative vient d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Le ministère fédéral fait une fois de plus appel aux services de Tourisme Riel, dirigé par Michelle Gervais. C'est en janvier 2016 que le ministère avait sollicité une première fois le bras touristique d'Entreprises Riel. Geneviève Bourrier, l'adjointe de Michelle Gervais, note qu'il s'agissait-là d'une « grande surprise ».

Tourisme Riel a rempli le contrat en organisant au mois de mars quatre visites guidées gratuites en autobus à travers Saint-Boniface, d'une durée d'une heure et demie. Deux visites ont été tenues en français, deux en anglais. Une bonne vingtaine de personnes ont pris part à chaque tournée, remplissant l'autobus à capacité.



photo : Daniel Bahuaud

Geneviève Bourrier est à l'emploi de Tourisme Riel depuis l'été 2015.

Les participants ont, entre autres, pu mieux prendre conscience de l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface, du Jardin de sculptures, du Festival du Voyageur, du Cercle Molière, de la vieille gare, de la maison natale de Gabrielle Roy, de l'école Provencher, du Collège Louis-Riel, de l'Université de Saint-Boniface, de la Cathédrale, du Musée de Saint-Boniface.

C'était aussi l'occasion par excellence de souligner la présence à Saint-Boniface de l'Accueil francophone, rue Des Meurons, ainsi que d'apporter les précisions nécessaires pour situer l'emplacement des services sociaux. Les mêmes objectifs seront visés lors des tournées en autobus des 15 et 16 octobre.

Durant la saison estivale, entre les deux longues fins de semaine de mai et septembre, Tourisme Riel propose des tournées pédestres de Saint-Boniface, rendues possibles grâce à l'embauche d'étudiants. Cinq ont participé à ce projet de tournées bilingues cette année, offertes deux fois par jour.

Geneviève Bourrier précise que ces tournées ont « souvent été données en français, du fait de la présence de touristes québécois ». Elle estime que ces tournées payantes (8 $ pour les adultes; 5 $ pour les enfants) ont attiré une dizaine de personnes en moyenne par jour.

(1) La tournée en français aura lieu le 15 octobre de 13 h 30 à 15 h; celle en anglais le 16 octobre, aux mêmes heures. Inscriptions : 204-233-8343. Précisions : info@tourismeriel.com.

LE WORLD TRADE CENTRE WINNIPEG MAINTIENT SON ÉLAN

Le temps de la consolidation est venu

Le World Trade Centre Winnipeg continue d'ouvrir de nouvelles voies. Il consolide son bilinguisme avec ses nouveaux coprésidents, David Angus et Diane Gray. Deux grosses pointures du monde des affaires.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Ils sont désormais à la barre du conseil d'administration du World Trade Centre Winnipeg. David Angus, l'ancien président-directeur général de la Chambre de commerce de Winnipeg. Diane Gray, la présidente-directrice générale de CentrePort Canada Inc., font ainsi la démonstration qu'ils sont tous deux convaincus de la valeur ajoutée du français sur les marchés canadiens et internationaux.


photo : Gracieuseté David Angus
David Angus.


photo : Gracieuseté CentrePort Canada Inc.
Diane Gray.


Archives La Liberté
Carole Freynet-Gagné.

Pour Carole Freynet-Gagné, la présidente sortante de l'ANIM (Agence nationale et internationale du Manitoba), qui a été élue vice-présidente du nouveau conseil du WTC Winnipeg, la présence de Diane Gray et de David Angus est « un signe de vitalité ».

« Diane et David nous accompagnent depuis la création du WTC Winnipeg. Pour nous, c'est extraordinaire d'avoir des gens de cette trempe avec nous. David Angus et moi travaillons ensemble depuis trois ans déjà, grâce aux liens entre l'ANIM et la Chambre de commerce de Winnipeg. Et avec Diane Gray, il y a aussi une grande complémentarité. Surtout qu'à maintes reprises, les deux ont manifesté leur engagement envers le bilinguisme. En faisant les affaires dans les deux langues, le WTC Winnipeg préconise le changement. Il normalise le français au point où ce n'est plus un enjeu. »

David Angus voit la situation d'un même œil. « J'ai été séduit par le concept du World Trade Centre dès ses débuts. Sa création répondait au besoin d'impliquer le secteur privé dans le développement du commerce national et international.

« Et pour réaliser cet objectif de façon dynamique, la bilinguisme a été une force vitale. Il nous a permis de nous distinguer des autres World Trade Centre. C'est notre griffe, notre marque d'affaires. Nous représentons bien la nature bilingue du Canada et la présence de la francophonie chez nous, au Manitoba. »

Pour Diane Gray, « l'heure est à la consolidation du WTC Winnipeg ». « Notre réputation est solide, mais le WTC Winnipeg est encore jeune. Au fil des années il a tissé des liens dans le monde du commerce canadien au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec. Beaucoup a été accompli à l'international. Le WTC Winnipeg peut accueillir des délégations francophones. Mais nous devons devenir plus présents, plus visibles. Les entrepreneurs manitobains, surtout les PME, doivent être davantage sensibilisés aux manières dont nous pouvons les aider à trouver de nouveaux clients canadiens et internationaux. »

Pour réaliser cette vision, Diane Gray estime qu'il faut « faire avancer notre projet d'un nouvel édifice permanent pour le WTC Winnipeg ».

« Nous aimerions nous lancer davantage dans la planification du projet, pour en arriver à la construction.

« De plus, il faut que le WTC Winnipeg soit en mesure de générer ses propres revenus. Nous explorons et continuerons d'explorer des nouvelles opportunités de revenus. »

UN PIONNIER DE LA CULTURE AQUAPONIQUE

Une drôle de serre dans le garage d'André Vermette

Dans les rudes hivers canadiens, certains utilisent leur garage pour faire de la mécanique, d'autres l'utilisent pour travailler le bois. Quant à André Vermette, il a transformé son garage en serre aquaponique. Il fait pousser des légumes et élève des poissons tout l'hiver.

Gavin BOUTROY
Collaboration spéciale


photo : Gavin Boutroy
André Vermette au cœur de sa création.

Dans une chambre du côté sud du garage, il y a des fenêtres du sol au plafond. Au milieu de la salle, apparaît un grand rectangle surélevé, comme un carré de sable, rempli de pierres. Des plantes vertes et des légumes jaunes et rouges poussent dans le lit de pierres.

À l'intérieur d'un gros cylindre métallique au fond de la pièce, nage une quarantaine de poissons. Le tout est enserré par des tuyaux et des fils électriques. Il y fait plus de 40 degrés Celsius.

Cette serre est la création d'André Vermette, un gérant de projet de construction. De la race des pionniers, il aime expliquer les plaisirs de la culture « aquaponique ».

« L'hydroponie, c'est la technique où tu mets des nutriments artificiels dans l'eau avec les plantes. Avec l'aquaponie, les fertilisants proviennent des déchets des poissons.

« Le déchet des poissons, c'est l'ammoniaque. Le tout fonctionne par gravité, sauf la dernière pompe. L'eau sale du bassin se rend au lit des plantes grâce à la gravité où les bactéries, qui sont dans les roches, convertissent l'ammoniaque en nitrate et nitrite. Les plantes absorbent ces nutriments et, par ce processus, nettoient l'eau pour qu'elle puisse être recyclée et pompée dans le réservoir.

« Avec l'aquaponie, il y a l'avantage que tu peux manger les poissons à la fin du cycle. C'est totalement organique, il n'y a pas de nutriments ou de fertilisants artificiels.

« En culture hydroponique, si tu veux augmenter le nitrate qui nourrit les plantes, tu ajoutes du nitrate. Mais on ne sait pas exactement d'où proviennent ces nutriments. Ça peut être des nutriments dérivés de produits chimiques ou de produits pétroliers. »

André Vermette ne s'inquiète pas de cette situation outre mesure : « Je ne vais pas attendre la prochaine étude qui dit que les produits modifiés causent le cancer. Je pense que les produits biologiques ont été la façon de vivre pour des millions d'années, et je vais suivre cette lignée.

Suite en page A17.

« En m'intéressant à l'aquaponie, j'ai appris beaucoup de choses. Je ne savais pas que les poissons que l'on achète dans les supermarchés sont souvent remplis d'hormones pour convertir les femelles en mâles, afin qu'ils atteignent une plus grande taille. Depuis que je sais ça, je mange plus de produits biologiques. »

En septembre 2014, l'horticulteur amateur a décidé qu'il allait construire un système de culture aquaponique dans son garage, qui était déjà aménagé en serre par le propriétaire précédent.

« J'ai vu ça sur l'Internet, sur Youtube, et j'ai fait ma recherche. C'est un système très populaire en Australie, qui augmente en popularité au Canada et aux États-Unis. En Australie, ils peuvent le faire à l'extérieur. Mais dans notre pays, il faut qu'on le fasse à l'intérieur. En hiver, il fait juste trop froid. »

André Vermette estime qu'il a dû dépenser 2 000 $ pour installer son système aquaponique. Cela comprend un nouveau revêtement pour le garage et un système de batterie auxiliaire en cas de panne d'électricité. Il a fait tout le travail manuel lui-même.

Son seul échec réel a été avec les poissons : « J'avais acheté 150 tilapias. Mais au moment de les mettre dans la *tank*, il y avait un problème avec la qualité de l'eau. Le pH de l'eau était trop élevé. Le choc a été trop dur pour les poissons. Il y en a 90 qui sont morts sur le coup. Ça a pris un peu de temps aux autres à s'habituer.

Depuis cette première hécatombe, il n'y a pas un poisson qui soit mort. André Vermette juge donc que sa serre est un franc succès.

« Je ne pense pas qu'il y a quelqu'un d'autre au Manitoba avec un système aussi grand que le mien. Je connais quelqu'un qui a un petit système, mais il n'a pas accès au soleil comme moi.

« L'objectif était d'en parler sur l'Internet pour promouvoir l'aquaponie. L'été tout le monde a un jardin, mais moi je vais pouvoir manger des tomates naturelles en hiver, et des poissons aussi. »



photo : Gavin Boutroy

André Vermette dans sa serre. Pour l'instant il fait pousser plusieurs variétés de tomates, du basilic, des poivrons, des fèves, des pois, des radis et des épinards. Il pense à faire pousser des ananas ou des vignes avec des raisins. Malgré ce florilège de produits légaux, la question la plus fréquente qu'on lui pose est s'il fait pousser des herbes illicites.

« C'est la question la plus populaire. Je montre volontiers le système à mes voisins pour qu'ils voient que toutes mes plantes sont légales.

« C'est toujours impressionnant pour eux. Ils n'ont jamais vu un système comme ça. Lors du Festival du Voyageur aussi, les gens passaient dans la ruelle et regardaient dans la serre qui est illuminée la nuit. Il faut dire que c'est une très jolie scène. »

À l'été 2016, les tilapias d'André Vermette étaient prêts pour la récolte. Comme il a rencontré certains problèmes au niveau du maintien d'une température de l'eau assez basse dans la chaleur des mois d'été, il a un nouveau plan, qui l'invitera à une gastronomie encore plus sophistiquée.

« Les tilapias étaient très bons. Mais cette année, je veux élever des truites arc-en-ciel. La grande différence c'est qu'il faut de l'eau plus froide. Alors je ne vais pas devoir chauffer l'eau. Les truites arrivent à maturité plus vite que les tilapias. Je vais pouvoir les manger au printemps. Comme ça, je n'aurai plus à refroidir l'eau du système aquaponique pendant l'été. »

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

CITATION DE LA SEMAINE



Danèle Déquier, 11e année, École Pointe-des-Chênes

« On a fait de gros efforts pour aider la banque alimentaire avec la campagne contre la faim. C'est important, car tout ce qu'on donne peut aider. »

RÉGION URBAINE

Les avantages d'une journée sportive

Treize écoles de la DSFM étaient réunies le 5 octobre au parc provincial Birds Hill pour la course de fond divisionnaire. 891 élèves de la 5e à la 8e se sont opposés dans la joie et la bonne humeur. Tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour décrocher la première place. Roger Charrière, coordonnateur à la DSFM, explique : « Cette course est importante pour promouvoir la santé et l'activité physique. Ça permet aussi aux élèves de nos différentes écoles de se rencontrer et de faire du sport en français. »



photo : Manella Vila Nova



photo : Manella Vila Nova

photo : Manella Vila Nova





photo : Manella Vila Nova



photo : Gracieuseté DSFM



photo : Manella Vila Nova



À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Camp d'improvisation
9e – 12e année,
21 – 23 octobre,
Camp Arnes

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 26 octobre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette

CONGÉS

Le 14 octobre
Perfectionnement professionnel div., congé pour tous les élèves

Le 20 octobre
Journée d'administration, écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché

Le 21 octobre
Conférence d'automne, congé pour tous les élèves



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA








dsfm.csfm


DSFM_Officiel


DSFM_Alert

PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



ILS EN PARLENT

BON PETIT DÉJEUNER

Rien de mieux qu'un bon petit déjeuner pour commencer la journée du bon pied! Mais que mangent les élèves de la DSFM le matin?

Pour bien commencer ta journée à l'école, que prends-tu au petit déjeuner?





Nolin Zirk, 1re année, École Lacerte

« Le matin, je bois du lait et je mange souvent des céréales. Mes préférées sont les Froot Loops, mais parfois je prends des Lucky Charms au chocolat. Je mange aussi des gaufres que l'on met dans le grille-pain, mais je ne mets pas de beurre ni de sirop dessus. »



Mercédès Beaudry, 2e année, École Précieux-Sang

« Au petit déjeuner, je mange du pain avec des choses dessus. Parfois je mets du pâté, parfois du Nutella, ça dépend des jours. J'aime bien le lait, mais je n'en bois pas le matin. »



Fiston Kiésé, 12e année, Centre Scolaire Léo-Rémillard

« Pour bien commencer ma journée, je bois du jus d'orange et je mange un bagel sur lequel je mets du beurre de cacahuètes. Avec ça, j'ai assez d'énergie pour être efficace en classe jusqu'à l'heure du déjeuner. »

RÉGION URBAINE

Pointe-des-Chênes unis contre la faim

Cette année encore, les élèves de l'École Pointe-des-Chênes se sont mis ensemble pour lutter contre la faim. Rachel Mulaire-Boisvert, auxiliaire à l'école, encadre ce projet depuis trois ans.

Au cours des deux dernières semaines, une pile de denrées alimentaires s'est accumulée dans l'entrée de l'École Pointe-des-Chênes. Car tous les élèves ont pris plaisir à apporter des boites de conserve, des pâtes, du riz, des céréales, des soupes et de la nourriture pour bébé pour la campagne contre la faim de Financement agricole Canada (FAC). Rachel Mulaire-Boisvert raconte : « J'ai vu des enfants arriver le matin avec un grand sourire, parce qu'ils étaient ravis d'apporter leurs boites de conserve. »

L'année dernière, l'école avait pour objectif de récolter 1 000 lb de nourriture. Après trois semaines de campagne, les élèves avaient apporté 1 200 lb de vivres. L'auxiliaire explique : « Juste avant la campagne de 2015, le directeur avait promis aux élèves qu'il dormirait sur le toit de l'école si nous arrivions à atteindre notre objectif. Nous avons réussi, et il a tenu sa promesse! »

Pour la collecte de cette année, Rachel Mulaire-Boisvert et les élèves du groupe Jeunes manitobains des communautés associées (JMCA) de l'école ont décider de viser plus haut. L'élève de 10e année Jean-Pierre Normandeau précise : « Notre but est d'atteindre 1 250 lb. »

Danèle Déquier et Stephanie Lambert, toutes deux élèves en 11e année, font également partie du groupe JMCA. Avec Jean-Pierre Normandeau, elles ont pesé les sacs et encouragé leurs camarades à apporter de la nourriture supplémentaire. Danèle Déquier partage : « On a fait de gros efforts pour aider la banque alimentaire avec la campagne contre la faim. C'est important, car tout ce qu'on donne peut aider. » Stephanie Lambert ajoute : « C'est un beau projet pour sensibiliser les plus jeunes et leur expliquer comment ils peuvent contribuer. »

Toutes les denrées récoltées par l'École Pointe-des-Chênes seront déposées à la banque alimentaire de Sainte-Anne à la fin de la campagne.



photo : Manella Vila Nova

De gauche à droite : Stéphanie Lambert, Jean-Pierre Normandeau et Danèle Déquier.

LES RETOMBÉES DE LA FRAUDE FISCALE À STE. BERNADETTE

La guérison reste à faire

Près de 407 000 $ ont été détournés à la paroisse Ste. Bernadette entre 2009 et 2014. Depuis que l'ancien responsable des finances, Leo McCaughan, s'est déclaré coupable, la paroisse a bon espoir de récupérer tout l'argent. Mais un malaise perdure.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Archives La Liberté

Richard Fréchette : « L'audit routinier de l'Archidiocèse a permis de découvrir la fraude. Ces vérifications doivent être plus fréquentes. Et les paroisses doivent agir, elles aussi. En 2011, l'Archidiocèse a fortement recommandé l'emploi de sacs scellables dotés de numéros de série pour assurer un meilleur contrôle de la quête dominicale. »

Pour Richard Fréchette, l'économe de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, le dénouement de l'affaire McCaughan provoque « des sentiments doux et amers ».

« Je ne suis pas surpris que Leo McCaughan se soit déclaré coupable. Nous avions des preuves solides. Depuis son arrestation, le 6 janvier dernier, il a coopéré pleinement avec la section des confiscations civiles de la Province, pour que l'argent soit transféré au gouvernement, et ensuite remis à la paroisse.

« Ce qui est troublant, voire même déchirant, c'est que Leo McCaughan a des amis et de la parenté à la paroisse Ste. Bernadette. Pour eux, comme pour tous nos paroissiens, le chemin qui nous a conduit de son arrestation à la confiscation de ses biens, en passant par son aveu, a été difficile. Pour la paroisse, pour Phil Daly, le curé de Ste. Bernadette, et pour l'Archidiocèse. Tout un processus de guérison doit encore se faire. »

Leo McCaughan a quitté la paroisse Ste. Bernadette à la fin de décembre 2014, après dix ans en poste. C'est en mai 2015 qu'un audit diocésain routinier a révélé la fraude qu'il a commise. À près de 70 reprises, il avait pris de l'argent de la quête.

Richard Fréchette précise : « L'argent compté à la paroisse n'équivalait pas à l'argent déposé à la banque. Il a également falsifié 113 chèques pour un montant total de 228 000 $. De plus 111 000 $ ont été détournés du fonds de rénovation de la paroisse. »

Sur une année donnée, les paroissiens donnent près de 500 000 $. L'argent détourné représentait donc presque un an de revenus pour la paroisse.

« La section des confiscations civiles de la Province a déjà émis un chèque pour 320 000 $, qui a été remis à la paroisse. Nous allons aussi recevoir de l'argent que Leo McCaughan avait investi dans des RÉER. Et nous recevrons une indemnité de 50 000 $ au titre d'une police d'assurance.

« Tout sera récupéré. On souhaite que Leo McCaughan pourra se rétablir et retrouver son chemin. Et on souhaite la guérison à tous ceux qui ont été affectés par cette affaire. »

ÉCONOMIE

COMMERCE EN LIGNE : MIRAGE OU MIRACLE ÉCONOMIQUE?

« Le plus important? Se lancer, et persévérer »

Comme de nombreuses sociétés manitobaines, Danielle et Joël Cyr ont créé leur entreprise sur internet. Après les défis des débuts, ils envisagent l'avenir avec confiance.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Au commencement était l'idée. Une graine dans l'esprit de Danielle Cyr, jeune mère au foyer en quête d'une activité à travers laquelle exprimer son goût pour le design et la décoration. La graine a germé sur le terreau entrepreneurial de son époux Joël, chef de cuisine à Winnipeg et prêt lui aussi à se lancer dans une aventure plus compatible avec la vie de famille. Après quelques mois à mitonner leur projet, Danielle et Joël ont enfin ouvert leur boutique, *Mûr Lifestyle*.

Une boutique comme une autre, à ceci près qu'elle est virtuelle, comme ils expliquent d'une même voix : « L'idée de départ, c'était d'ouvrir une boutique physique, comme un marché où l'on retrouverait un choix de produits et d'ustensiles que l'on aurait aimé avoir chez nous, intemporels, pratiques et de qualité. Mais les contraintes nous ont vite dépassés. Il fallait louer un local, gérer un stock, avancer une trésorerie. On s'est dit que ce serait moins risqué de commencer en ligne. »


photo : Marouane Refak
Joël et Danielle Cyr ont lancé il y a deux ans leur boutique en ligne d'accessoires de maison artisanaux, *Mûr Lifestyle.*

Minimiser les aléas inhérents à la création de toute entreprise est en effet le premier critère qui guide les e-entrepreneurs, comme l'explique Mariette Mulaire, la présidente-directrice générale du World Trade Centre Winnipeg. « Le commerce en ligne permet de vendre son produit ou service dans le monde entier. C'est une aubaine surtout pour les entreprises du rural dont le marché est vraiment limité. Il y a moins de charges financières comparé à un commerce traditionnel, ce qui permet de réduire les coûts et, par conséquent, d'augmenter les marges. De plus, ce commerce permet plus de flexibilité horaire pour les clients. Les commandes peuvent être placées 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. »

Danielle et Joël vont effectivement s'apercevoir très rapidement de cet avantage non négligeable. « Nul n'étant prophète en son pays, ce n'est pas à Winnipeg que nous avons trouvé nos clients, mais principalement au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, mais aussi à New York et Los Angeles. Nous avons même des clients en Europe, ce qui est très drôle puisque, la majorité de nos produits proviennent d'artisans européens! »

Mais tout est loin d'être drôle dans l'aventure du e-commerce. Danielle et Joël Cyr mettent en garde : « Un site web, c'est un grain de sable dans le monde d'internet. Il faut se faire connaître, bâtir une réputation de confiance. Ça demande beaucoup de patience. Nous, nous avons choisi de nous faire connaître via les médias sociaux. Alors il a fallu apprendre à faire de belles photos, en nous documentant à travers tous les livres et les blogues que nous avons pu trouver. Malgré tout, il y a tellement de jours où tu penses abandonner. Parce que ça prend du temps : un an ne suffit pas à déterminer le succès ou l'échec de ton entreprise. Le plus important c'est de se lancer, et de persévérer.»

Au rayon des difficultés à surmonter, on peut aussi citer la logistique (le danger étant de transformer la maison familiale en entrepôt), la sécurisation des informations relatives aux clients (primordiale pour les paiements en ligne), la gestion des aléas extérieurs (comme le décalage horaire avec les artisans du Maroc, ou encore la menace de grève des services postaux)…

Autant d'embûches initiales que Danielle et Joël ont réussi à surmonter, avec beaucoup de volonté et une petite touche de chance. Et aujourd'hui, deux ans après le lancement de leur site internet, ils sont prêts à franchir une nouvelle étape : « Joël a quitté en juin son travail de cuisinier pour se consacrer à plein temps à l'entreprise familiale, que nous souhaitons agrandir en manufacturant notre propre ligne de produits. Et nous étudions désormais la possibilité d'ouvrir une boutique physique à Winnipeg! »

Cette fois-ci, leur projet est bien *Mûr*.

Trois réussites manitobaines

Au Business InfoCentre du World Trade Centre Winnipeg (WTC), on suit de près l'évolution du commerce en ligne, qui a représenté en 2015 au Canada un marché de 7,5 milliards de $ (dont 2,9 milliards de $ pour les produits médiatiques, et 1,2 milliard de $ en vêtements et chaussures).

Si le géant Amazon totalise à lui-seul 30 % du marché, plusieurs entreprises locales font briller le Manitoba, comme le souligne Mariette Mulaire, la présidente-directrice générale du WTC. « Bold Commerce, une entreprise lancée à Île-des-Chênes et maintenant située à Winnipeg, est le leader en développement d'applications pour Shopify, une des plateformes de commerce en ligne les plus populaires au monde.

« EPH Apparel, une marque de vêtements pour hommes située à Winnipeg, ainsi que Bold Commerce viennent d'être nommées au Profit 500, une liste d'entreprises qui ont connu la croissance la plus rapide au Canada. Étchiboy, une entreprise métisse qui fabrique des produits culturels autochtones de haute qualité, a aussi énormément bénéficié des avantages du commerce en ligne. »

Avis à tous les e-entrepreneurs en herbe : le Business InfoCentre prévoit d'organiser un panel d'experts sur le commerce en ligne dans l'année qui vient.

EMPLOIS ET AVIS



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps partiel:

Agent ou agente, services aux membres

au centre de services à Saint-Adolphe

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.



La Division scolaire Louis Riel

recherche des candidatures pour le poste suivant au bureau divisionnaire :

NO. 520/C/16 - poste de secrétaire administratif bilingue (1,0)
L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les détails de l'affichage sont disponibles sur le site Web
www.lrsd.net/employment.

Veuillez s.v.p. postuler en utilisant le processus de soumission en ligne DSLR. Envoyez votre curriculum vitae, y compris le nom de trois personnes répondantes, en citant le numéro de l'affichage avant **16 h le mardi 18 octobre 2016** à : Lisa Aitken, Directrice général-adjointe, Division scolaire Louis Riel.

Nous remercions toutes les personnes qui soumettent une demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste à temps plein pour un terme de 12 mois:

Agent ou agente, services aux membres

aux centres de Saint-Claude, Haywood et Rathwell

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, visitez: **www.caisse.biz/fr/carrieres/**



« La Manitoba Teachers' Society se consacre à la sauvegarde et à la promotion du bien-être des enseignantes et enseignants, du statut de la profession d'enseignement et de la cause de l'éducation publique au Manitoba. » La MTS représente environ 15 000 enseignantes et enseignants manitobains répartis en 40 associations locales d'enseignantes et d'enseignants à travers la province.

Réceptionniste Administrative Bilingue

La Manitoba Teachers' Society recherche une réceptionniste administrative bilingue. La personne qui occupera ce poste sera responsable de fournir un appui à la réception ainsi qu'administratif, dans les deux langues officielles, à la Society et ses membres. Nous sommes à la recherche d'une personne qui aime travailler avec les gens, qui a une attitude positive et qui a l'habileté de travailler indépendamment dans un environnement débordant d'activités.

Le ou la candidat.e retenu.e devra détenir un diplôme de 12e année et avoir complété, avec succès, un programme en Administration ou avoir un ou deux ans d'expérience connexe à titre de réceptionniste sur un standard à lignes multiples. Nous recherchons une personne qui possède des habiletés supérieures en communication bilingue ainsi qu'en organisation et en gestion du temps. Des compétences dans l'utilisation de Microsoft Office ainsi qu'une habileté supérieure en dactylographie sont requises.

Les conditions de travail sont régies par une convention collective qui contient d'excellents bénéfices. Le salaire annuel se chiffre entre 40,911 $ et 53,935 $, en plus d'une prime additionnelle mensuelle de 70 $ pour la langue française. Les avantages sociaux tels que santé, dentaire et assurance vie sont payés par l'employeur. Le stationnement assigné est fourni sans frais.

Les entrevues auront lieu la semaine du **24 octobre 2016**. Le processus d'entrevue aura une composante d'évaluation d'habiletés. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, à l'adresse suivante: **Directrice des ressources humaines, The Manitoba Teachers' Society, 191, rue Harcourt, Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2, Courrier électronique: recruitment@mbteach.org**

Nous remercions toutes les personnes intéressées, cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

www.mbteach.org



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative à la Division de l'éducation permanente (80 % - 100 % du temps)

Responsabilités :

- Gérer les dossiers actifs de la clientèle étudiante, les dossiers administratifs et les rapports de statistiques et maintenir les procédures d'archivage;
- Voir à la logistique des déplacements et des réunions;
- Maintenir des liens de communication efficaces avec la clientèle étudiante, le corps professoral, la direction et les diverses unités de l'USB, au téléphone, par courriel et en personne;
- Effectuer la rédaction, la saisie et la mise en page de textes et d'annonces;
- Commander le matériel nécessaire au fonctionnement efficace de l'unité;
- Exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Qualifications recherchées :

- Diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en formation et en expérience;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- Excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- Connaissance de logiciels de présentation éditique serait un atout;
- Excellent sens de l'organisation, esprit d'initiative et d'autonomie, entregent et esprit d'équipe;
- Habileté à traiter avec un public varié;
- Capacité d'adaptation rapide à divers contextes.

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 26 octobre 2016 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Superviseure ou superviseur des ressources humaines

Poste à temps plein

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

Postes à combler



Concierge de soutien
Contrat permanent
3 heures par jour

Patrick Saurette, directeur
École Sainte-Agathe
Tél. : 204-882-2275

Concierge de soutien
Contrat permanent
5 heures par jour

Linda Leclerc, directrice
École régionale Notre-Dame
Tél. : 204-248-2147

Concierge de soutien
Contrat permanent
3 heures par jour

Darcy Simard, directeur
École La Source
Tél. : 204-765-5050

Date limite : le 18 octobre 2016
Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



NOUS EMBAUCHONS DES AGENTS DE BORD BILINGUES

POSTES DISPONIBLES À TORONTO, VANCOUVER ET CALGARY!

AIR CANADA

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER!

SALAIRE
- 25,23$/hr
- Poste permanent

AVANTAGES
- Plan d'avantages sociaux compétitif

FORMATION RÉMUNÉRÉE
- Doit réussir notre programme de formation de sept semaines

EXIGENCES
- Être orienté sécurité et service à la clientèle
- Posséder un passeport canadien valide
- L'âge minimum - 18 ans
- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Capacité d'obtenir l'habilitation de sécurité de Transports Canada
- Capacité de travailler par postes et à des heures irrégulières









Air Canada donne une chance égale à tous



BE ... SEXY READ FRENCH

FRIENDLY
BRIGHT
SMART
FRESH
COOL

Complétez notre slogan et courez la chance de gagner un prix *La Liberté*!

Chaque mois, de juin à novembre, les propositions seront affichées sur notre page Facebook, celle qui aura le plus de votes sera publiée à la Une du journal, et son auteur(e) remportera une tasse *La Liberté*.

En décembre, le grand gagnant sera choisi parmi les finalistes de chaque mois et remportera une paire d'écouteurs!

Envoyez vos propositions à
promotions@la-liberte.mb.ca
avant le dernier lundi de chaque mois.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913





APPEL D'OFFRES

L'Université de Saint-Boniface invite des soumissions de services professionnels pour le projet suivant :

Offre de services en santé mentale

Description du projet

La démarche comprendra :

- l'offre d'un service de counseling personnel sur le campus et l'organisation des activités de formation en sensibilisation à la santé mentale et à l'importance du bien-être en lien avec l'apprentissage;
- la création d'une méthode de collecte de données tout en assurant la confidentialité;
- la mise sur pied d'un programme de counseling de pairs;
- la mise sur pied de méthodes de prévention;
- l'étude approfondie dans le but de renseigner la prise de décision de l'Université relativement à ses services en santé mentale à long terme;
- un horaire flexible, de 15 à 20 heures par semaine, selon les besoins.

Le professionnel ou les professionnels assignés au projet devront avoir :

- un diplôme de deuxième cycle en counseling, en éducation avec spécialisation en counseling, en travail social ou en psychologie;
- de 3 à 5 ans d'expérience en counseling personnel;
- une bonne connaissance du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit.

Échéancier du projet

Le projet commencera dès la sélection du soumissionnaire et se poursuivra jusqu'au 30 mai 2017 avec possibilité de renouvèlement.

Conditions de participation

Les soumissionnaires devront remettre un devis estimatif décrivant les travaux et les échéanciers prévus ainsi que tous les couts associés. Un profil du ou de la soumissionnaire ainsi que les coordonnées de deux répondants ou répondantes doivent accompagner l'offre. Un prêt de service pourrait être considéré le cas échéant.

Réception des offres

Les offres seront soumises par courrier traditionnel ou électronique au plus tard le 26 octobre 2016 à l'attention de :

Projet 261016
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210
projets@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.







À VOTRE SERVICE

SERVICES







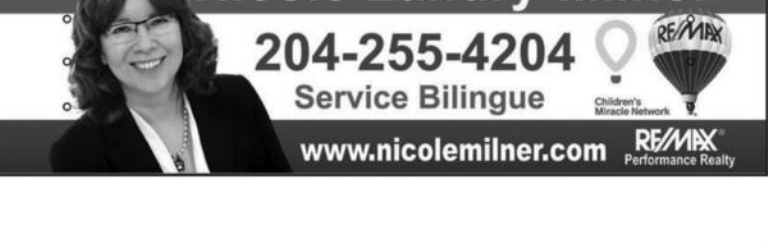


















AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

SERVICES





J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com





PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE • WWW.LA-LIBERTE.MB.CA



CULTUREL

LA SYMPHONIE FANTASTIQUE, EN MULTIMÉDIAS

« Berlioz, parce que ça me faisait peur »

Comédien et musicien, Simon Miron s'est plongé dans le monde romantique et délirant de la *Symphonie fantastique* de Berlioz, pour y ajouter des touches ultra-contemporaines, comme des images projetées, de la peinture en direct et un jeu de comédien sur la scène.

Daniel **BAHUAUD**
redaction@la-liberte.mb.ca

Simon Miron met immédiatement les choses au clair. « Aucune note de la *Symphonie fantastique* d'Hector Berlioz n'a été changée. Alexander Mickelthwate et l'Orchestre symphonique de Winnipeg interpréteront ce chef-d'œuvre avec leur brio habituel. » (1)

Les mélomanes seront soulagés. Ce qui est inhabituel, c'est le jeu qui se produira sur la scène, avant que l'OSW ne se mette à jouer, et entre les mouvements de la symphonie.

« La Fantastique raconte une histoire prenante. Lors de la première, à Paris en 1830, Berlioz a présenté un programme écrit qui précisait ce que le compositeur cherchait à illustrer en musique. Les auditeurs pouvaient, en écoutant, "jouer" les scènes dans leur imagination. Un peu comme un vidéo-clip imaginaire. »

Le premier élan Simon Miron a été d'écrire le scénario. « J'ai l'avantage d'être bilingue. Alors j'ai pu aller à la source me plonger dans le texte de Berlioz même. C'est important, parce qu'il y a des nuances qui sont franchement intraduisibles. Berlioz parle du "vague des passions". L'image évoque l'aspect mystérieux et flou de nos états d'esprit.



photo : Daniel Bahuaud

Simon Miron : « Berlioz était un obsédé. La Fantastique raconte sa passion obsessionnelle pour Harriet Smithson, une actrice. C'est potentiellement fatal. Parce qu'un artiste qui cherche sa muse à l'extérieur de lui-même va se perdre. »

Ça, et le flux et le reflux des émotions, qui montent et qui descendent en nous.

« J'ai voulu représenter le vague des passions dans mes gestes et mes paroles. Surtout que l'idée est au cœur de la symphonie. Berlioz est un obsédé. Le programme parle même d'une "idée fixe". Dans la symphonie, c'est une mélodie qui revient dans tous les mouvements. De plus, la Fantastique raconte des épisodes et expériences d'un jeune artiste éperdument épris d'une femme. C'est son obsession. Et c'est sa fatalité, puisqu'en cherchant sa muse à l'extérieur de lui-même, l'artiste va se perdre. »

Le deuxième élan de Simon Miron consistait à concevoir des images. « J'ai voulu mettre à jour le concept. Le programme de la Fantastique a donné naissance à des vidéo-clips. Avec Thor Aitkenhead, un artiste expert en multimédia, je me suis promené un peu partout à Winnipeg pour filmer des épisodes de la symphonie. On est allé à l'encontre du programme berliozien. On a voulu rester dans un monde urbain, contemporain. Alors le mouvement *Scène aux champs* devient une randonnée au parc Happyland, où il y a de la verdure, mais du béton et des trains, aussi. »

Le troisième élan de Simon Miron a été de faire vivre la peinture en direct. « Nereo Eugenio II se laissera emporter par la musique, pour créer non pas ses propres vidéo-clips imaginaires, mais de vrais tableaux. Je voulais ajouter cette composante pour rappeler qu'on est toujours en relation créative avec un ouvrage musical célèbre. Écouter la Fantastique, ce n'est pas une expérience passive. »

Et l'idée fixe du projet de Simon Miron? « La peur. Ça fait plus de dix ans que je suis comédien. J'ai joué sur les planches du Cercle Molière, de Rainbow Stage, du Manitoba Theatre for Young People. Je n'ai jamais entrepris une présentation de cette envergure. Je voulais me lancer un défi. Et un défi, ça dérange. J'ai voulu jouer Berlioz, parce que ça me faisait peur. »

(1) La Symphonie fantastique sera présentée le 18 octobre à 19 h 30, dans le cadre du Festival de musique impressionniste de l'OSW, à la Salle du Centenaire du Manitoba, située 555, rue Main à Winnipeg.

Sudoku

PROBLÈME N° 524

	7			8			9	
		4	3					
			1	7				2
	8							9
4	5	2				6		
6			5		3		4	
						4		
	2		6					
		9			7			1

RÉPONSE DU N° 523

7	5	2	9	4	6	1	8	3
6	4	9	1	3	8	7	5	2
8	3	1	2	5	7	4	9	6
9	8	5	4	2	3	6	1	7
1	7	3	5	9	6	2	4	8
2	6	4	7	8	1	9	3	5
4	1	6	3	7	5	8	2	9
5	2	8	6	9	4	3	7	1
3	9	7	8	1	2	5	6	4

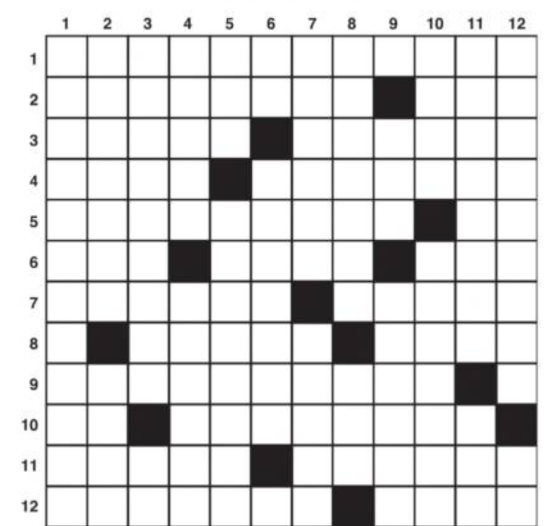
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 893



HORIZONTALEMENT

1- Trouble d'origine psychique se traduisant par l'incapacité de réaliser une action.
2- Qui se rapporte à la plèvre. — Test projectif.
3- Enfant turbulent. — Personne lente et molle.
4- Jeter avec force les pieds de derrière en parlant de l'âne. — Récupérer.
5- Manière d'agir considérée comme blâmable. — Rolland Nadeau.
6- Interjection. — Hasard favorable ou non. — Cheval bai.
7- Instrument chirurgical. — Déshonorés.
8- Ingénue. — Thé des Jésuites.
9- Relatifs aux étoiles.
10- Infinitif. — Règles graduées.
11- Mouvement en rond que l'on fait faire à un cheval. — Tatou, paresseux.
12- Vider entièrement. — Saisons.

VERTICALEMENT

1- Qui a tendance à craindre.
2- Laisser échapper la sève. — Adverbe.
3- Alcaloïde. — Bouquiné.
4- Différent, distinct. — Port de Roumanie.
5- Gratitude. — Cigares.
6- Possessif. — Notai, constatai.
7- Hydrocarbure. — Canard.
8- Donnas une coloration plus ou moins nuancée à. — Ancienne unité de dose.
9- Ancien système d'unités. — Prénom masculin.
10- Vedette de cinéma. — Rendent indifférents.
11- Baignait longuement dans un liquide. — Sainte.
12- Durer trop longtemps. — Existes.

RÉPONSES DU N° 892



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	T	T	R	I	B	U	T	I	O	N	S
2	F	R	E	I	N	E	R	■	G	N	O	U
3	F	E	N	E	T	R	E	S	■	U	D	R
4	A	V	A	L	A	N	T	E	S	■	A	H
5	B	E	N	■	C	A	R	A	C	O	L	A
6	U	■	C	A	T	T	E	N	O	M	■	U
7	L	U	I	N	I	■	S	T	R	E	S	S
8	A	V	E	U	L	I	■	S	I	L	O	S
9	T	E	R	R	E	N	T	■	A	E	D	E
10	I	E	■	I	■	T	R	A	C	T	E	R
11	O	■	T	E	T	E	■	S	E	T	E	■
12	N	E	U	S	T	R	I	E	■	E	S	T

LES BLÉS AU VENT RENDENT HOMMAGE AU MANITOBA

« Un véritable spectacle contemporain »

La chorale dirigée par Aline Campagne et Michelle Freynet puise dans la richesse du répertoire local pour en tirer un spectacle autour des relations humaines.

Barbara GORRAND

presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Gracieuseté Jean-Pierre Parenty

Le chœur des Blés au Vent lors d'une représentation récente.

« Communautaire » n'est pas un mot qu'Aline Campagne emploie à la légère. Pour celle qui a repris en 2015, avec Michelle Freynet, la direction musicale de la cinquantaine de choristes des *Blés au Vent*, ce mot signifie autant appartenance à la communauté franco-manitobaine qu'ouverture aux autres. « Nous sommes un groupe de chant choral chaleureux, c'est ce qui nous définit », souligne Aline Campagne.

Et c'est tout à fait dans la nouvelle dynamique des Blés au Vent, un chœur fondé en 1974 par Guy Boulianne qui l'a dirigé jusqu'à sa dissolution en 1992, puis qui lui a donné un second souffle dès 2006 avec la volonté de donner à connaître le talent des auteurs-compositeurs de la région.

C'est dans ce même esprit qu'a été conçu le spectacle d'automne de la chorale (1), qui avait déjà remporté l'enthousiasme du public à Sainte-Anne et à Saint-Georges au printemps dernier. « Il s'agit de chansons manitobaines qui évoquent les relations humaines et que nous avons arrangées ou faites arranger tout spécialement. Ce n'est pas du folklore, c'est un véritable spectacle contemporain. »

Le spectacle rend notamment hommage au Manitoba à travers sa section intitulée *Suite métisse*, à travers laquelle le public pourra (re)découvrir une chanson de Jocelyne Baribeau, un arrangement de Dennis Connelly sur un texte de Louis Riel, ou encore la chanson *En avant les Voyageurs* de Gérard Jean.

Le choix ne doit rien au hasard, assure Aline Campagne : « Ces chansons font appel à des thèmes universels, mais qui résonnent fort chez les gens d'ici. »

(1) Spectacle d'automne des Blés au Vent, dimanche 16 octobre à 14 h, église Saint-Norbert (70, rue Saint-Pierre). Entrée : 15 $ et 5 $.

UNE COMÉDIE OUVRE LA SAISON DU CERCLE MOLIÈRE

L'explosion sera bouleversante

C'est à Laura Lussier que le Cercle Molière a confié la mise en scène de la première pièce de théâtre de la saison. *Et que ça saute!* est une comédie de situation, comme le titre nous l'assure d'emblée. (1)


Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

Dans cette pièce comique, tous les personnages sont malheureux, coincés dans une vie qui ne leur convient pas. Mais un élément déclencheur va tous les libérer, de façon inattendue.

Cet aspect humoristique est très important pour la metteure en scène, Laura Lussier. « Dans le monde dans lequel on vit en ce moment, avec tout ce que l'on voit dans les médias, toutes ces choses négatives, je pense vraiment que rire est thérapeutique et important dans notre vie. Partager ces rires en communauté, c'est un moment privilégié. »

Dès la lecture de la pièce, Laura Lussier se voyait la mettre en scène. « C'est une excellente pièce. L'auteure a un don pour le dialogue. Je me suis mise à rire tout fort, ce qui est quand même assez rare lorsqu'on lit une pièce pour la première fois. »

C'est Danielle Séguin-Tétrault qui a fait rire Laura Lussier avec *Et que ça saute!* Certains se rappelleront de son talent pour jouer avec les mots, qu'elle a partagé dans la rubrique *Colles et bricoles* de *La Liberté* pendant presque deux ans.



photo : Morgane Lemée

Les comédiens de *Et que ça saute!*, accompagnés de la metteure en scène Laura Lussier (au bout à droite), prennent la pose entre deux répétitions. De gauche à droite : Renaud Doucet, Christian Beaudry, Janique Lavallée, Thérèse Pilotte-Bartel et Vincent Dureault.

Cependant, ce projet écrit voilà deux ou trois ans est une première pour l'auteure, comme nous l'explique la metteure en scène. « C'est la première pièce de Danielle qui se fait produire. Je pense vraiment qu'il n'y a pas d'âge pour créer au théâtre. »

Laura Lussier est comédienne, personnalité de télévision et, depuis 2008, metteure en scène. Sa première mise en scène pour le grand public remonte en 2015 avec *(+) Plus que toi*, de la dramaturge québécoise Rébecca Déraspe, pour le Cercle Molière également. Laura s'en souvient encore. « C'était fantastique. J'ai vraiment adoré ça. Je pense que là, j'ai vraiment découvert ma passion pour la mise en scène. »

La franco-manitobaine pose de plus en plus sa marque dans le monde du théâtre. « Je me définis comme créatrice de théâtre. Pour moi, la mise en scène c'est la création et la collaboration. » C'est par ces deux mots-clés, création et collaboration, qu'elle mène ce projet.

C'est pourquoi elle a tenu à inclure l'auteure autant que possible. Elle a envisagé cette production comme un partenariat entre une jeune metteure en scène de la relève et une nouvelle écrivaine, qui a récemment pris sa retraite.

Un pont entre deux générations a été établi, dans un esprit d'expérimentation. « Beaucoup de changements ont été faits pour la mise en scène. On s'est très souvent réunis avec Danielle, avec les comédiens, pour s'échanger des idées, apporter des changements et faire en sorte que la pièce soit la meilleure possible. »

C'est ce mélange d'expériences que l'on retrouve aussi à travers les personnages, incarnés par des habitués du Cercle Molière, mais aussi par de nouvelles recrues. On y verra un couple dans sa soixantaine (Vincent Dureault et Thérèse Pilotte-Bartel), une mère (Janique Lavallée) et son fils (Renaud Doucet, pour qui ce sera la première performance professionnelle au théâtre), et un homme dans sa quarantaine (Christian Beaudry).

Laura Lussier se réjouit de ses comédiens. « Je suis ravie, car j'ai trouvé une distribution du tonnerre! C'est vraiment une belle équipe. Ils sont tellement drôles, j'ai hâte de voir la réaction du public. »

(1) La première de *Et que ça saute!* aura lieu le 13 octobre au Cercle Molière, à 20h, et sera représentée jusqu'au 29 octobre. Pour plus d'informations et les tarifs, rendez-vous sur le site web du Cercle Molière : www.cerclemoliere.com.

MARCIEN FERLAND PUBLIÉ PAR LES ÉDITIONS DES PLAINES

« Afin d'écarquiller les yeux des gens »

Pendant une bonne trentaine d'années, Marcien Ferland a mené une triple vie axée sur l'enseignement, la ferme et la musique. À maintenant 80 ans, il reste viscéralement ancré dans sa terre sur les bords de la rivière Sale, tout en s'adonnant à la culture des fruits de son esprit. *Vices et déboires* est une autre facette de l'auteur d'*Au temps de la Prairie* et des *Chansons à répondre du Manitoba*. (1)

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Impossible de s'ennuyer avec Marcien Ferland. L'homme a de la conversation et, l'âge venant, le tour de mêler sagesse et raisonnement. « Oui, je suis né en 1936. J'ai accepté qu'il n'y a plus moyen d'échapper à ma date de naissance. Il y a dix, quinze ans, je taisais encore mon âge. Un peu par vanité, sans doute… Comment? Oui, bien sûr, la vanité est un vice. »

Dans son recueil de nouvelles, écrites au fil d'une dizaine d'années, le fondateur (en 1960) et directeur de la chorale des Intrépides jusqu'en 2014, se fait moraliste en filigrane. « Ce livre, je l'ai fait en pièces détachées. Je n'avais pas l'idée de bâtir un recueil. Quand l'envie d'écrire me prend, c'est suite à quelque chose qui m'émeut profondément. Lorsqu'un jour je me suis penché sur les textes, j'ai constaté que le thème conducteur était la propension de l'Homme au mal. Au fond, je dépeins des vices. »

Le Bonifacien de naissance, qui a grandi au 592 rue Saint-Jean-Baptiste « directement en face du Collège Louis-Riel », avait toute prête une liste de faiblesses humaines recensées dans son ouvrage. Il cite pêle-mêle, et sans chercher à être exhaustif : « La manipulation, la vengeance, la témérité, l'ambition, l'indifférence, l'arrogance, le narcissisme, le matérialisme, le désespoir, la curiosité… »

La curiosité? « Sur les neuf nouvelles, trois sont autobiographiques, dont *Prisonnier des orgues*. J'avais commis mon petit crime un samedi matin après une messe de mariage. J'avais 13 ans. J'étais allé explorer les coulisses des grandes orgues de la Cathédrale. Je me suis retrouvé dans une ville de gratte-ciel. Mais je me suis fait enfermer. À l'époque, tous les enfants avaient un canif dans leur poche et des médailles autour du cou. J'ai réussi à enlever les vis d'une serrure. Je suis arrivé à temps pour l'étude de 1 h 30 au Collège. »

Si sa jeunesse a baigné dans une atmosphère musicale par la grâce conjuguée d'un père chanteur et d'une mère pianiste, le dernier des garçons d'Avila Ferland et Anne-Marie Prendergast ne brillait pas par son sens de la discipline. À un très jeune âge le petit Marcien s'était découvert un amour indéfectible pour le jardinage. Mais le jeune collégien Ferland a dû admettre que les cadres rigides n'étaient pas son fort. « J'ai toujours eu du mal à me plier devant l'autorité. Les jésuites m'ont mis à la porte pour deux motifs : indiscipline et manque d'application. C'était vrai. Sauf pour le français et les sciences. »

Au mois d'août dernier, Marcien Ferland s'est replongé dans ses turbulences collégiennes en publiant à compte d'auteur aux Éditions Le Potache, avec la complicité d'autres anciens, une série de souvenirs sous le titre *Mon Collège*. « Ce livre, c'est un péché de vieillesse, conçu pour rire et faire rire. Ceux qui n'ont pas de sens de l'humour ne comprendront pas. »

Avec *Vices et déboires*, lectrices et lecteurs sont appelés à entrer en résonnance avec le Marcien Ferland de la maturité, maturité acquise durant les deux années passées au Grand Séminaire de Saint-Boniface. Là il s'est plongé dans les études théologiques et philosophiques et a pleinement pris conscience de deux traits de caractère : « J'ai du mal à me soumettre et j'aime bien raisonner. »

« Mon livre est bourré d'idées. Certaines nouvelles sont faites pour enclencher une réflexion. L'action se passe assez souvent à Saint-Boniface. Une des nouvelles prend place à Notre-Dame-de-Lourdes, une autre se déroule en France, une à Rio de Janeiro. Celle à Trois Pistoles au Québec est aussi autobiographique. L'histoire met en scène un feu de camp et une marée montante. J'ai cherché à exprimer mon admiration devant les forces de l'univers.

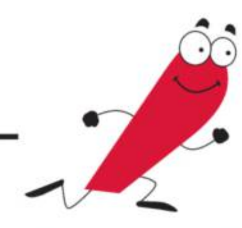
« J'y vois aussi toute la symbolique du Mal qui étouffe la Lumière… J'ai écrit afin d'écarquiller les yeux des gens. »

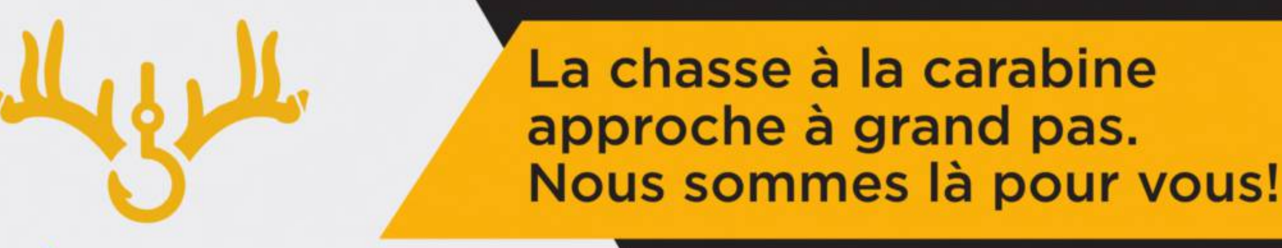
(1) Lancement le vendredi 14 octobre à compter de 17 h au Manoir de la Cathédrale, dans la salle Gabrielle-Roy, l'ancienne bibliothèque des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.



Archives La Liberté

Compositeur avec sa cantate *La Basilique de Saint-Boniface* (1977), dramaturge avec sa pièce *La Troisième voie* (2002), créateur de la triple fresque historique *Les Batteux* (1982), *Au temps de la prairie* (1987), *Le Voyageur* (1994), Marcien Ferland reprend la plume avec *Vices et déboires*. Récemment, il a décidé de mettre en chantier un roman, un travail qui devrait lui prendre trois ou quatre ans. « J'ai pris goût au roman avec beaucoup d'hésitations. Car comment espérer faire de l'original et du valable, alors qu'il y a déjà tellement de chefs-d'œuvre? »





RENCONTRE AVEC UNE DANSEUSE PASSIONNÉE

La danse comme moteur de vie

La troupe de dance contemporaine africaine *NAfro Dance*, qui présente son nouveau spectacle *Milandy – The Sacred Trees*, s'est taillée une place à Winnipeg depuis 14 ans. Parmi ses piliers figure la Franco-Manitobaine Hélène Le Moullec Mancini.

Mathieu MASSÉ
Collaboration spéciale

C'est bien connu, quand on aime on ne compte pas. Et Hélène Le Moullec Mancini aime tellement la danse qu'elle ne compte plus les collaborations : la troupe du *Gear shifting performance works*, avec laquelle elle a tourné en Chine l'an passé, les rencontres régulières avec la danseuse Paula Blair, l'enseignement à *l'École des danseurs contemporains de Winnipeg*, son engagement auprès du *Gas Station Theatre*, l'organisation du *Comedy Festival* et sa participation chaque année aux spectacles de la troupe *NAfro Dance*, où elle enseigne également. Sans oublier son rôle principal, celui de maman de deux enfants.

D'une famille d'origine bretonne, cette hyperactive est née à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, avant de passer les six premières années de sa vie à Ottawa. Elle a beaucoup voyagé, au gré des affectations de son père, qui travaillait pour le gouvernement du Canada, avant de revenir s'installer à Winnipeg, il y a une quinzaine d'années.

Hélène Le Moullec Mancini danse depuis presque aussi longtemps qu'elle se souvient. « J'ai suivi mes premiers cours de danse à trois ans. Ma mère m'a souvent dit que je voulais seulement faire ça de ma vie. Au début c'était le ballet, le jazz, les claquettes et les styles plus classiques. »



photo : Gracieuseté Leif Norman

Hélène Le Moullec Mancini, à gauche sur la rangée du fond, partage la scène avec Paula Blair, Sale Almirante Alberto et Robyn Thomson Kacki. Au premier rang de gauche à droite, Nicole Coppens, Kim Hildebrand et Jessica Oliphant.

Les déménagements à répétition et cette dévotion à la danse expliquent aussi que ses parents aient opté pour un enseignement à la maison, pour le plus grand bonheur d'Hélène. « J'ai passé mon enfance à travailler de jour pour payer tous les frais relatifs aux voyages pour la danse qui coûtaient cher. Cela tombait bien, je n'allais pas à l'école! » Ce qui n'a pas empêché cette stakhanoviste de la danse de graduer à 18 ans.

L'âge de la maturité? En tout cas celui où Hélène affine sa voie : le contemporain, et plus particulièrement la danse africaine, qu'elle a découverte en 2001,à son arrivée dans le programme de danse affilié à l'Université de Winnipeg.

« Casimiro Nhussi, le fondateur de NAfro Dance Production, venait tout juste d'arriver à Winnipeg pour enseigner dans le programme que je suivais et on a connecté très rapidement. Je suis aussitôt tombée en amour avec ce style, ce rythme, cette musique. C'est une danse très physique. »

On ne s'étonnera donc pas que la danse africaine ait séduit la Franco-Manitobaine. « J'ai eu beaucoup de chance, puisque Casimiro a commencé à m'entraîner dès le début pour qu'à ma sortie de l'université, je puisse être prête à le rejoindre. »

La jeune mère s'estime très chanceuse : « Même avec un horaire très chargé, j'ai pu garder une certaine flexibilité. J'ai organisé ma vie en fonction de ce que je voulais en faire. »

« On est une forêt d'arbres »

NAfro Dance Production présente son nouveau spectacle le vendredi 14, le samedi 15 et le dimanche 16 octobre prochain (1). Intitulée *Milandy – The Sacred Trees*, cette création de Casimiro Nhussi met en avant le rapport des humains à la forêt, à travers différentes cultures.

Hélène Le Moullec Mancini, qui y joue notamment le rôle de la déesse de la forêt, la décrit ainsi : « Le titre du spectacle signifie en quelque sorte : On est une forêt d'arbres en vie. Nous sommes parfois sur des échasses, parfois au sol, parfois dans les airs. Parfois aussi on nous coupe… » Une allégorie de l'évolution des rapports entre les différentes civilisations et leur environnement qui joue volontairement la carte de l'écologie.

(1) Vendredi 14 et samedi 15 octobre à 20 h, et dimanche 16 octobre à 14 h, au Manitoba Theatre for Young People (2, Forks Market road). Entrée : 25 $, 20 $ et 12 $.

LE LABEL QUI FAIT RAYONNER WINNIPEG DANS LE MONDE ENTIER

Balanced Records, 15 ans et tous ses talents

Cofondé en 2001 par Adam Hannibal, le label musical s'attache à découvrir des talents bruts aussi bien irakiens qu'autochtones, qu'il sertit dans un écrin électronique.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

« Bonjour! Ça va bien? » À l'idée de parler français, Adam Hannibal a les yeux qui pétillent. Ce DJ de renom ne perd jamais une occasion de pratiquer la langue de Jacques Brel, dont même les embûches lui semblent savoureuses. Né à Winnipeg dans une famille américaine, c'est à l'école d'immersion que ce musicien découvre le multiculturalisme. Un chaudron dans lequel il plonge avec bonheur et dans lequel il n'aura de cesse d'ajouter de nouveaux ingrédients. Dans sa vie personnelle comme dans son univers professionnel.

C'est cet appétit pour la diversité qui l'a poussé en 2001 (1), avec deux amis, à monter un collectif pour « libérer la musique électronique. » « Après avoir beaucoup fait la fête dans les années 1990, nous avions un socle d'amis DJs ici à Winnipeg dont nous voulions faire connaître la créativité. »

Très vite, la réputation de Balanced Records dépasse les frontières du Manitoba. Montréal, puis les États-Unis, l'Europe et le Japon se laissent séduire par les choix audacieux des producteurs winnipégois. « Ce qui nous a beaucoup aidés, c'est le système de financement de la culture au Manitoba, sur lequel on s'est appuyé pour se développer. »

La stratégie s'avère payante : en 2009, le collaborateur DJ Brace (actuel vice-champion du monde de sa discipline) remporte le prix Juno de l'album instrumental de l'année avec *The Electric Nosehair Orchestra in Nostomania.* En 2012, c'est l'album *One Nation* mêlant chants algonquins et musiques urbaines d'Ottawa qui est nommé dans la catégorie Album autochtone de l'année. Sans compter les participations remarquées du DJ d'origine française Stephane Lefrancois lors du Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM), évènement qui se tient chaque année à Cannes.

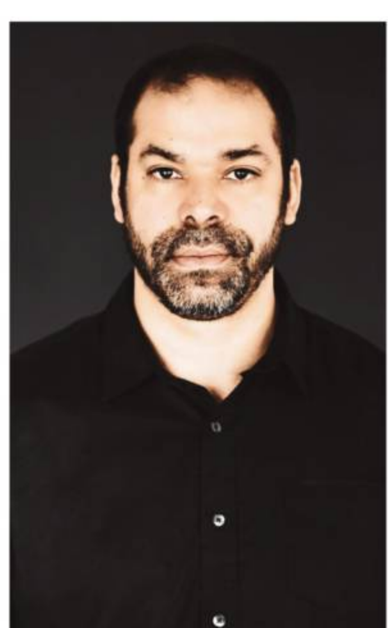


photo : Gracieuseté Jerry Grajewski

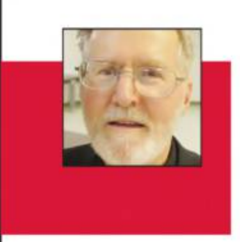
Adam Hannibal, cofondateur et actuel gérant de Balanced Records, se dit fier de la diversité de ses artistes.

« Le monde entier est représenté à Winnipeg, et j'en suis très fier », s'amuse Adam Hannibal, devenu depuis le gérant d'un label résolument ouvert d'esprit. Ses prochains projets? « Nous avons collaboré au remix de l'album d'Aïwa, un groupe franco-irakien. En mai dernier, nous avons lancé le remix de l'album de Paris To Kyiv, qui marie d'anciennes chansons folk ukrainiennes à des sons contemporains, et que les habitants de Winnipeg connaissent bien. Et il y a quelques jours nous avons sorti le premier album de Silla et Rise, où Cynthia Pitsiulak et Charlotte Qamaniq, originaires du Nunavut, chantent des chants inuits traditionnels sur la musique futuriste du DJ Rise. »

Chez *Balanced Records*, on n'a pas fini de jouer les équilibristes entre tradition et modernité.

(1) *Balanced Records* fête ses 15 ans samedi 15 octobre au Forth, 171, avenue McDermot, en rassemblant les artistes et producteurs qui ont fait sa réputation. Entrée : 20 $.

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROBERT CAMPEAU
Prêtre

La prière, à quoi ça sert?

Il m'a fallu des années pour comprendre le sens profond de la prière. Au début, durant mon enfance, à l'école, j'ai appris à réciter des prières, l'Ave Maria, le Notre Père, le Gloire au Père. Il y en avait d'autres que je devais apprendre pour éviter d'aller en enfer si je mourrais. Durant ma jeune adolescence, Dieu m'était présenté comme un surveillant, loin dans le ciel, qui m'avait à l'œil et cherchait à me surprendre à mal faire. Ma prière consistait à éviter de me mettre à dos cet être imposant, comme s'il fallait l'amadouer.

À 16 ans, à l'occasion du sacrement du pardon, j'ai fait une première expérience de Dieu. À cette époque, à cause des enseignements négatifs sur Dieu et le péché, je me percevais comme un gros méchant et je craignais énormément d'être damné. Je portais un lourd fardeau de culpabilité sur mes fragiles épaules de jeune. Je m'étais alors présenté au prêtre, aumônier de l'école secondaire, en lui disant tout simplement que j'étais un gros pécheur et en éclatant en sanglots. Il a tout compris et m'a accueilli les bras grands ouverts. Ce fut mon premier contact personnel avec Dieu.

Par la suite, ma prière est devenue plus importante et plus personnelle. J'aimais aller à la messe en semaine pour me laisser envelopper par l'atmosphère de silence, de paix, de piété que je trouvais dans l'église. Sans trop en prendre conscience, en agissant ainsi, je satisfaisais un besoin spirituel, même si Dieu me paraissait garder ses distances de moi.

Vers l'âge de 35 ans, je me suis rendu compte que je portais une grave blessure, héritée de mon enfance. Ma vie a été chamboulée par cette découverte. Après m'être pris en main et avoir cherché à en guérir par mes seuls moyens, ceux que je connaissais, j'ai compris que sans Dieu je n'aboutirais à rien. Je me suis donc tourné vers Lui pour implorer son aide. Plus je le suppliais, plus j'apprenais à lâcher prise sur ma vie et, ce faisant, plus je consentais à me laisser aimer de lui. Ce fut un long et laborieux cheminement.

À travers ce parcours, j'ai principalement appris que la prière consiste à se laisser aimer de Dieu comme un enfant chéri. D'ailleurs, n'est-ce pas le message de vie de Jésus? Ne nous enseigne-t-il pas à nous tourner vers le Père, nous laissant conduire par son Esprit-Saint? En ce sens, la prière n'a-t-elle pas pour but d'ouvrir sur une relation étroite avec Dieu? Ce rapport intime se nourrit dans des moments de rencontres quotidiennes avec le Père, le Fils et l'Esprit-Saint.

Surtout, il ne faut rien compliquer. La prière est un mouvement qui vient du cœur. Elle surgit spontanément, comme la supplique d'un enfant à ses parents. Elle est souvent un émerveillement devant les merveilles de Dieu chez ceux que nous aimons. Plus on a recours à la prière, plus on lui donne des chances de se transformer en une conversation familière où la gratitude prend une place prépondérante, à cause des nombreux bienfaits reçus. La prière est aussi communautaire : elle se vit en famille, à l'église avec d'autres croyants pour y trouver un soutien mutuel dans notre démarche de foi.

La prière donne un sens et une direction à notre vie chrétienne. Quand nous sommes éprouvés par des évènements malencontreux, n'avons-nous pas besoin de nous accrocher à quelque chose de solide pour ne pas sombrer? La prière adressée à Dieu ne nous sert-elle pas de roc dans les moments difficiles?

Pour ma part, depuis que la prière spontanée – celle qui surgit du fond de mon être – est devenue mon pain quotidien, ma vie a changé. Elle s'est allégée, simplifiée, libérée. Je rends constamment grâce à Dieu pour Sa présence dans ma vie.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

LE COCHONNET CONSOLIDE SA POSITION À L'UNF

De la pétanque pour Saint-Claude et Saint-Malo

Depuis 2014 des passionnés de la pétanque convergent vers Saint-Boniface pour s'adonner à leur sport de prédilection. L'Union nationale française, qui organise les rencontres, cherche à faire connaître davantage le sport. En ville comme à la campagne.



photo : Daniel Bahuaud

Quelle boule est la plus rapprochée du cochonnet? Ruban à mesurer à la main, Jean-Luc Dauriac effectue les vérifications nécessaires, sous le regard de François Le Dorze et des trois gagnantes du championnat de l'Union nationale française, Brigitte Arondel-Parent (3e prix), Irène Gagné (1er prix) et Marie-Christine Dauriac (2e prix).

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Ils sont une quinzaine de mordus. L'été, ils se rencontrent tous les jeudis au parc Whittier, pour jouer à la pétanque. Et ils prennent un malin plaisir à se taquiner.

Irène Gagné est au rendez-vous depuis que l'Union nationale française s'est mise à proposer la rencontre, il y a deux ans. Le 29 septembre, elle a remporté le deuxième championnat annuel de pétanque de l'UNF.

« La pétanque, ça divertit. J'aime retrouver les joueurs fidèles au rendez-vous. C'est là le plus grand attrait. C'est sûr qu'on aime aussi gagner. Une bonne compétition, c'est de santé! »

Le 2e prix du championnat est revenu à Marie-Christine Dauriac, la présidente de l'UNF. « Comme pour la plupart des membres de notre ligue, c'est le plaisir de la rencontre qui me motive. On s'amuse, on rigole, on profite du beau temps et on tire du mieux qu'on peut sur le cochonnet.

« On aimerait partager cette joie du jeu. L'été prochain, on compte aller en région, en proposant des soirées de pétanque à Saint-Claude et à Saint-Malo. Nous souhaitons que la pétanque prenne de l'ampleur. »

Kevin Cleveland, le coordonnateur de la ligue de pétanque de l'UNF, est convaincu que ce jeu a un potentiel énorme. « Il y a plus de 5 000 immigrants de France ici au Manitoba. Beaucoup d'entre eux ne sont pas le moindrement au courant qu'un sport si français est pratiqué ici. Un sport fort divertissant par ailleurs!

« Et puis il y a beaucoup de gens comme moi qui sont nés au Canada, mais qui veulent retrouver leurs patrimoine français. Mes arrière-grands-parents étaient bretons. Pour moi, l'UNF et ses activités me donnent la chance de connaître ma culture française. La pétanque n'est qu'un aspect.

« Il y a beaucoup de gens qui ont un patrimoine français à la campagne. On veut améliorer notre ligue naissante, en se rendant chez eux. L'UNF n'est pas seulement pour les Winnipégois. C'est une association manitobaine. Nous avons déjà des membres à Saint-Claude et à Saint-Malo. Alors quoi de mieux que de proposer des parties de pétanque dans ces communautés? Et surtout lors des temps forts, comme les festivals et les matchs de balle-molle. »

L'Hôpital Saint-Boniface est heureux de vous présenter son conseil d'administration 2016-2017


Murray D. Kilfoyle, président


Dr Marcus Blouw


Tom Carson


Gabor Csepregi


Romel Dhalla


Carolyn Duhamel


Monique Fillion


Dr José François


Dr Gary Glavin


John Graham


Linda Hughes


Son Excellence Monseigneur Albert LeGatt


Naomi Levine


Robert Pruden


Jean-Marc Ruest


Haig Vanlian


Daniel Lussier
Directeur général, Corporation catholique de la santé du Manitoba


Dr Bruce Roe
Président-directeur général, Hôpital Saint-Boniface

saintboniface.ca



La Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface est heureuse de vous présenter son conseil d'administration 2016-2017


John Graham, président

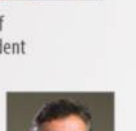

Kevin T. Williams
Président sortant



Neil Duboff
Vice-président


Tanya Benoit
Vice-présidente


Frank Plett
Secrétaire-trésorier


Karen Banfield-Thorvaldson

Jim Downey

Joe Fiorentino


Domenic Grestoni


Caroline Kiva


Jonathan Letkemann


Carmine Militano

Heather Reichert

Dr Bruce Roe

Dr Pawan K. Singal

Doug Stephen

Marion Suski


Louis Trepel

Larry Vickar

La direction


Charles LaFlèche, FCPA, FCMA
Président-directeur général


Don Barnabé, CPA, CMA
Vice-président, Finances

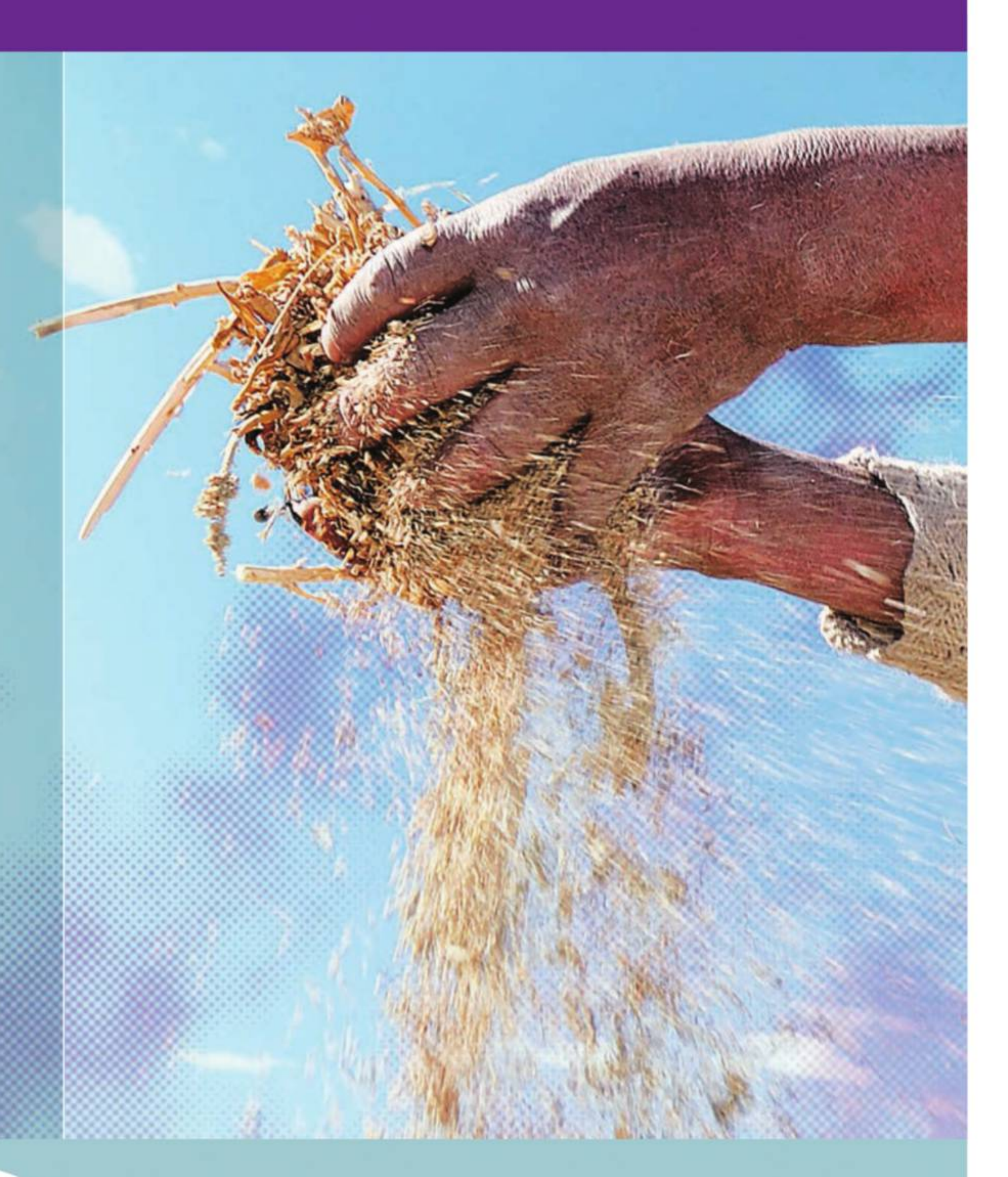

Kris Gutierrez, CFRE
Vice-présidente, Développement

saintboniface.ca /foundation



50 ANS DE SOLIDARITÉ





Depuis 50 ans, vivre notre foi catholique en étant missionnaires chez nous est possible, et chacun est appelé à y prendre part. Jésus-Christ est venu pour tous, pas seulement pour une élite, donc nous devons prendre soin les uns des autres sur notre Terre, surtout de nos frères et soeurs du Sud.

C'est la mission de Développement et Paix depuis un demi-siècle, une mission qui connaît le succès car elle s'est toujours inscrite dans l'écoute de l'autre, de ses rêves, de ses projets. Depuis sa création, Développement et Paix a soutenu plus de 15 200 projets dans 100 pays, sur tous les continents.

Et la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas en reste. Elle aussi a soif de justice sociale, de partager la maison Terre avec tous les peuples. Elle porte l'espérance d'un avenir meilleur. Il y a 50 ans, le pape Jean XXIII nous demandait d'« Ouvrir les fenêtres ». Aujourd'hui, le pape François Ier nous dit d'« Aller dans les rues ». Développement et Paix est prêt à relever ce défi.

Rachel Ouimet,
présidente du Conseil diocésain francophone de Saint-Boniface

Fondé en 1967 par la Conférence des évêques catholiques du Canada, il me fait grand plaisir de souligner le travail excellent des ouvriers et ouvrières de Développement et Paix depuis bientôt 50 ans. Développement et Paix (l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix) est l'organisme officiel de solidarité internationale de l'Église catholique au Canada et le membre canadien de Caritas Internationalis.

Le diocèse de Saint-Boniface fut particulièrement impliqué dans la conception de l'organisme, ayant fournit un leadership sur plusieurs plans et nous avons raison d'être très fiers des membres qui ont su, au fil des ans, sensibiliser nos membres du clergé, des communautés religieuses et les paroissiens de tout âge au travail si important d'agir pour créer un monde plus juste.

Je remercie et bénit d'une façon toute particulière ceux qui y travaillent de près ou de loin. Je souligne aussi l'importance pour l'Église de la mission de Développement et Paix en privilégiant les pauvres dans tous les aspects de son travail.

Son Excellence Mgr Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface

Bureau d'animation | 151, avenue de la Cathédrale | Winnipeg, Manitoba | R2H 0H6 | Tél. : 204 231-2848 | jdelorme@devp.org

www.devp.org



« LE NOUVEAU NOM DE LA PAIX, C'EST DÉVELOPPEMENT »

Quand Développement et Paix a été créé au Canada en 1967, Louis Laurencelle était prêtre depuis près de dix ans, en paroisse et auprès de la jeunesse dans le diocèse de Saint-Boniface. Il se souvient des débuts de l'organisme.

Louis Laurencelle

« En 1967, j'avais été invité par un ami Jésuite, le père Fernand Lévesque, professeur au Collège Saint-Boniface, à assister à une réunion chez Maître Alfred Monnin, raconte Louis Laurencelle. C'est là que j'ai appris que les évêques du Canada avaient décidé de fonder un mouvement pancanadien de solidarité avec les pays du Sud, qu'on appelait du Tiers-Monde à l'époque. »

Si l'ampleur du projet, qui prévoyait inclure l'ensemble des diocèses du Canada, a d'abord surpris le jeune prêtre, sa raison d'être s'inscrivait dans le Concile Vatican II qui s'était déroulé en deux sessions entre 1962 et 1965, avec 2 200 évêques.

« Il existait déjà des organismes de développement dans des épiscopats ailleurs dans le monde et ils ont fait l'objet de nombreuses conversations lors du Concile, rapporte Louis Laurencelle. Les évêques du Canada ont été très sensibilisés à la grande détresse des pays du Sud, d'où leur détermination de « faire absolument quelque chose » à leur retour du Concile.

« De plus, le pape Jean XXIII y a supplié l'Église « d'ouvrir les fenêtres » dans son discours d'ouverture du Concile. Il voulait que l'Église soit plus proche des gens, plus ouverte sur le monde. Développement et Paix répondait à cette demande. »

En 1964, le discours du pape Paul VI sur la paix devant les Nations Unies a été tout aussi marquant puisqu'il y a déclaré que « désormais, le nouveau nom de la paix, c'est développement ».

CONFIÉ AUX LAÏCS

Un point fort de la création de Développement et Paix a été la décision de le confier aux laïcs catholiques. « C'était nouveau mais bienvenu de voir un organisme créé par les évêques confié aux laïcs, se réjouit Louis Laurencelle. L'action catholique du laïcat était alors très vigoureuse. »

Les racines de cette décision peuvent également être retracées dans le Concile Vatican II. En effet, un document issu de ce Concile a clarifié le rôle des laïcs dans l'Église comme peuple de Dieu, tous prêtres, évêques et rois, tous appelés à témoigner du Royaume de Dieu sur Terre.

En outre, cette main tendue au laïcat a été influencée par la présence au Concile de Mgr Helder Camara, du Nord-Est du Brésil, « une figure de la théologie de la libération dans les communautés de base d'Amérique latine, des communautés très actives animées conjointement par des prêtres et des laïcs », explique Louis Laurencelle.

L'APPUI ET LA SENSIBILISATION POUR MISSIONS

Ce sont surtout les évêques de Saint-Boniface, Mgr Baudoux, francophone, et de Sault-Sainte-Marie, Mgr Carter, anglophone, qui ont pris en main la mise sur pied de Développement et Paix. La constitution de l'organisme pancanadien a par ailleurs été rédigée par un Franco-Manitobain alors jeune avocat, Me Alfred Monnin.

Dès sa création, Développement et Paix avait pour objectifs d'appuyer financièrement les projets des populations du Sud qui demandaient de l'aide sans conditions religieuses et en respectant leurs réalités et façons de faire, et de corriger les inégalités à la lumière de l'Évangile.

Ainsi, « il a toujours été très important, en plus d'aider ces projets, de faire aussi de la sensibilisation et de l'éducation de nos propres concitoyens sur les réalités des pays du Sud », affirme Louis Laurencelle.

Il conclut que « grâce à celles et ceux qui comme moi étaient là au début et qui y ont cru, j'ai pu m'engager pendant 50 ans envers Développement et Paix. C'est vraiment ça qui a donné son sens le plus profond à ma foi chrétienne et qui me donne de l'espoir pour l'avenir de la solidarité avec nos frères et sœurs du Sud ».

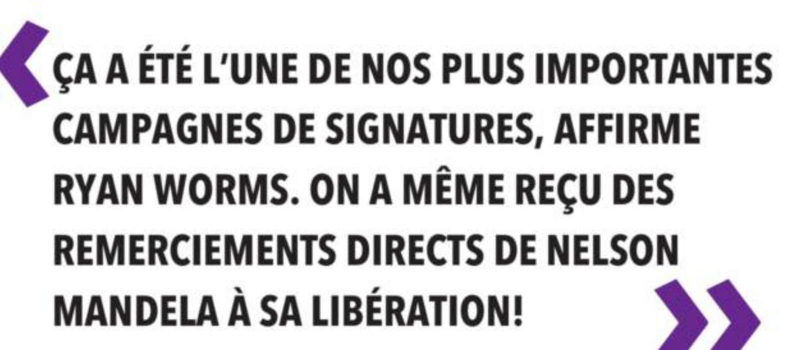
APRÈS AVOIR OUVERT LES FENÊTRES

Dans son Encyclique qui a précédé la création de Développement et Paix en 1967, le Pape Jean XXIII demandait aux Catholiques d'« ouvrir les fenêtres ». Si l'idée première derrière la création de l'organisme était d'exprimer la solidarité des Canadiens envers les peuples du Sud par des gestes financiers, un engagement politique n'a pas tardé à suivre dû à la volonté de Développement et Paix d'éduquer les Canadiens sur les causes de ces injustices. Aujourd'hui, on « va dans les rues », comme l'a demandé le pape François Ier.

« Lorsqu'on comprend mieux notre responsabilité, on est plus enclin à faire des choix de société, explique le directeur adjoint de Développement et Paix responsable des communications et de l'engagement du public, Ryan Worms. Ça a entraîné un mouvement d'implication politique de la part de nos membres, qui essaient depuis les années 1970 d'influencer nos gouvernements, de même que la population canadienne, à prendre les bonnes décisions. On s'est donné pour mission de leur ouvrir les yeux. »

Ainsi, certaines campagnes de sensibilisation de Développement et Paix n'ont pas manqué de marquer l'histoire, comme celle contre l'Apartheid en Afrique du Sud. « Ça a été l'une de nos plus importantes campagnes de signatures, affirme Ryan Worms. On a même reçu des remerciements directs de Nelson Mandela à sa libération! »

Membre de la première heure de Développement et Paix, Gérard Lécuyer se souvient aussi de l'évolution des projets menés. « Au début, c'étaient des petits projets économiques locaux très précis, comme d'aider à développer une coopérative de pêcherie en Afrique centrale. Maintenant, nos projets sont aussi politiques, sociaux, éducatifs, et ils touchent souvent plusieurs volets et plusieurs pays. L'aide qu'on apporte est à beaucoup plus grande échelle. »



Par son concept d'aide qui se fie aux populations locales pour savoir mieux que personne de quoi elles ont besoin et comment mener leurs projets, Développement et Paix a su se tailler une place de référence au Canada en matière de pratiques de développement.

« On a travaillé de près avec l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) depuis sa création en 1968 jusqu'à son démantèlement par le gouvernement Harper, indique Ryan Worms. Grâce à l'influence de Développement et Paix et d'autres sociétés civiles, l'ACDI a contribué à financer des programmes sur plusieurs années, reconnaissant qu'il faut du temps pour établir des relations avec les populations locales. »

Depuis le changement de gouvernement à Ottawa à l'automne 2015, la sous-ministre de Développement international et de la Francophonie, Marie-Claude Bibeau, a repris le dossier de l'ACDI. Son ministère a entrepris à l'été 2016 une vaste consultation pancanadienne relative aux projets de développement et d'aide humanitaire.

Par ailleurs, Développement et Paix est devenu membre de Caritas Internationalis en 1999, à la suite de l'ouragan Mitch qui a durement touché l'Amérique centrale. « On avait amassé plusieurs millions $, raconte le directeur adjoint. Pour utiliser au mieux cette générosité des Canadiens, il nous fallait professionnaliser notre aide humanitaire. Caritas Internationalis est le deuxième plus grand réseau d'urgence humanitaire au monde après la Croix-Rouge, et c'est celui de l'Église catholique. C'était donc naturel de s'y joindre. »

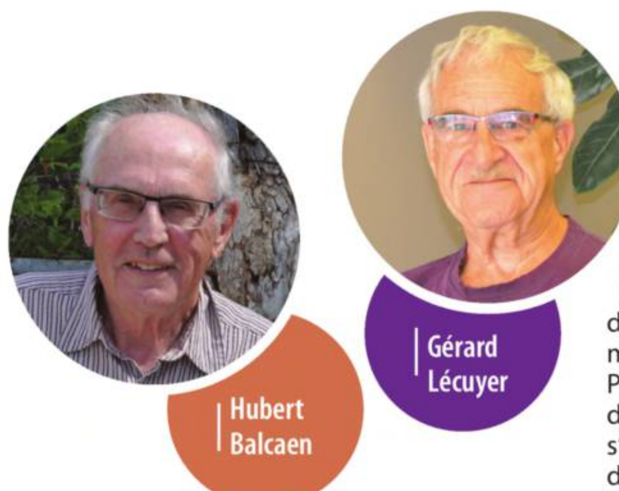
Caritas Internationalis peut mettre Développement et Paix en lien avec plus de 164 organismes à travers le monde, ce qui s'est révélé un atout indéniable pour pouvoir aider les populations victimes du tsunami en Asie du Sud-Est en 2004, du séisme en Haïti en 2010, ou encore de celui au Népal en 2015.

Le nouveau logo de Développement et Paix dévoilé en janvier 2016 souligne d'ailleurs cette appartenance à Caritas Internationalis. « Notre logo mentionne désormais Caritas Canada. En outre il est maintenant violet, couleur qui rappelle les évêques qui nous ont fondé ainsi que le Carême, un temps fort pour notre organisme. Enfin, les deux personnages qui nous représentent ont été mis sur un pied d'égalité pour affirmer qu'aucun peuple n'est au-dessus d'un autre », termine Ryan Worms.



PAR LE BIAIS DES PAROISSES

Le Manitoba a tout de suite emboîté le pas au national après la création de Développement et Paix en 1967. Le recrutement de membres s'est fait par la voie des paroisses.



Le président du premier Conseil diocésain de Développement et Paix à Saint-Boniface - la branche manitobaine francophone de Développement et Paix -, Hubert Balcaen, se souvient encore très bien de la création de cette branche.

« À l'automne 1967, on s'était réunis à Saint-Boniface chez Maître Alfred Monnin, qui avait été nommé premier président du Conseil national de Développement et Paix. Il y avait aussi l'abbé Louis Laurencelle et le professeur jésuite au Collège Saint-Boniface, Fernand Lévesque. On a discuté la possibilité de créer un secteur francophone de Développement et Paix dans le diocèse de Saint-Boniface, ce qui s'est fait vers la fin 1967-début 1968. »

Dès la première année, Hubert Balcaen et Gérard Lécuyer, sont partis parcourir les paroisses francophones de la province pour parler de Développement et Paix lors des messes et tenter d'intéresser les paroissiens.

« Il fallait faire connaître Développement et Paix aux paroissiens francophones, leur expliquer de quoi il s'agissait et pourquoi c'était important, explique Gérard Lécuyer. Il y a 50 ans, la notion de pauvreté dans les pays sous-développés, comme on les appelait à l'époque, était difficile à concevoir car on ne savait pas aussi facilement qu'aujourd'hui ce qui se passait dans le monde. Il y avait peu de télévisions dans les foyers, et pas de cellulaire ni d'ordinateur ni d'Internet! »

Graduellement, des paroissiens ont tout de même embarqué, ce qui a permis de former des comités de paroisses. « Le message passait mieux si ça venait de quelqu'un de la paroisse directement, alors une fois qu'on accrochait quelqu'un dans une paroisse, on le chargeait d'en parler autour de lui pour rejoindre plus de membres et créer un petit noyau de Développement et Paix dans sa paroisse », indique Gérard Lécuyer.

Certaines paroisses ont très vite formé un comité, comme celle d'Hubert Balcaen à Saint-Norbert et celle des Saints-Martyrs-Canadiens où Gérard Lécuyer venait assister à la messe. D'ailleurs, Gérard Lécuyer était jusqu'à récemment le président du comité paroissial de Développement et Paix des Saints-Martyrs-Canadiens.

DE GRANDS MOMENTS

Si le travail de recrutement n'est jamais fini, d'une paroisse à l'autre, le mouvement manitobain francophone de Développement et Paix a quand même peu à peu pris de l'ampleur dès ses premières années. Les membres ont pu s'en rendre pleinement compte lors du banquet du 20e anniversaire de l'organisme, à Saint-Norbert.

« On organisait chaque année une rencontre diocésaine de Développement et Paix, mais cette année-là, pour la première fois, tous les membres des comités étaient invités, se souvient Gérard Lécuyer. On était donc plus de 200 plutôt que 30. On a pu échanger et vraiment recharger nos batteries ensemble. Ça nous a donné une nouvelle envolée. »



« ON A PU ÉCHANGER ET VRAIMENT RECHARGER NOS BATTERIES ENSEMBLE. ÇA NOUS A DONNÉ UNE NOUVELLE ENVOLÉE. »

Le 25e anniversaire de la branche manitobaine a également marqué les mémoires. « On avait présenté une rétrospective des activités de la section francophone de Développement et Paix Manitoba depuis la fondation de l'organisme, raconte Hubert Balcaen. C'était important et encourageant pour les membres de se rendre compte de tout le chemin parcouru depuis les débuts. »

Le Conseil diocésain de Développement et Paix à Saint-Boniface connaît par ailleurs des temps forts chaque année lors du lancement de ses campagnes annuelles.

« On se rencontre entre représentants des comités paroissiaux du diocèse et on se familiarise ensemble avec le matériel de la nouvelle campagne fourni par le national, rapporte Gérard Lécuyer. On a toujours de beaux moments de partage lors de ces rencontres. »

Aujourd'hui toutefois, le conseil diocésain est tourné vers l'avenir et il se prépare à un autre moment fort de son histoire à venir : son 50e anniversaire en 2017!

MERCI à tous nos bénévoles pour votre solidarité inébranlable envers nos sœurs et nos frères les plus vulnérables de notre grande famille humaine.

Développement et Paix célèbre 50 ans de solidarité en faveur de la paix et de la justice.

Les années 60



1967 Fondation de Développement et Paix

1968 Premier *Carême de partage*

1969 Urgence au Biafra, Nigeria

1969 1 % du RNB pour l'aide internationale

Le logo original de Développement et Paix s'inspire de la sculpture d'Alexander Calder, offerte pour l'Expo 67 de Montréal, Terre des Hommes.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Les années 70



Grands-mères de la Plaza de Mayo, Argentine

Lutte de la paysannerie, Brésil

1973 Partenariat asiatique pour le développement humain

1975 Lutte des paysans pour la terre au Brésil

1978 Contre l'Apartheid en Afrique du Sud

1979 Les mères face à la dictature en Argentine

Les années 80

1980 Défendre les peuples autochtones au Guatemala

1982-1985 *Militarisation : Obstacle au développement*

1982 Un ordinateur à Développement et Paix

1983-1985 Répondre à la famine en Afrique

1988 Premier JEÛNEsolidaire

1988-1989 Mettre fin à l'apartheid

Guatemala

Les années 90

1990 Libération de Nelson Mandela

1990-1993 *Rebâtir les Amériques*

1994 Génocide au Rwanda

1995-1997 *Les personnes d'abord*

1998 Ravages de l'ouragan Mitch

1998-1999 Annuler la dette des pays les plus pauvres



La militante guatémaltèque Rigoberta Menchu et Nelson Mandela, tous deux lauréats du prix Nobel de la paix, ont reçu le soutien de Développement et Paix.

Les années 00

2000-2003 *Le monde n'est pas à vendre*

2001 Caritas Canada

2002 Indépendance du Timor oriental

2003 *La vie avant le profit*

2004 Reconstruire des vies après le tsunami

2006 Élections démocratiques en RDC

Élections en RDC

Les années 10

2010 Mieux bâtir après le séisme en Haïti

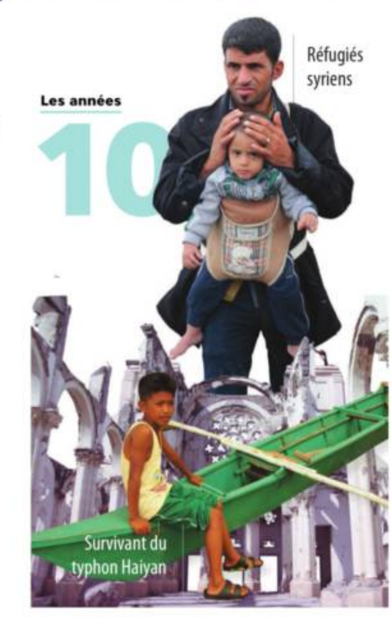
2010 Zones libres d'eau embouteillée

2013 Typhon Haiyan aux Philippines

2013 Un ombudsman pour l'industrie minière

2015 *Créons un climat de changement*

20 octobre 2017 50 ans de solidarité



Réfugiés syriens

Survivant du typhon Haiyan

AIDER OUI, MAIS AUSSI ÉDUQUER

Dès ses premières années d'existence, Développement et Paix s'est caractérisé par ses deux volets aussi importants l'un que l'autre : l'aide aux peuples les plus pauvres de la planète, mais aussi l'éducation des Canadiens aux réalités de ces populations.

« Ce souci d'éduquer les Canadiens au sujet des causes des injustices et de la pauvreté dans le monde, pour mieux comprendre notre responsabilité à leur égard, c'est la particularité de Développement et Paix », affirme le directeur adjoint de Développement et Paix responsable des communications et de l'engagement du public, Ryan Worms.

En effet, les difficultés des pays du Sud, qu'elles soient économiques, climatiques ou autres, sont souvent les conséquences de décisions du Nord. Ainsi, plus les Canadiens seront sensibilisés et éduqués au sujet de leur impact, plus ils pourront changer leurs habitudes et travailler à résoudre le problème de pauvreté à plus long terme.

L'idée de résolution à long terme est également la clé du second volet de Développement et Paix : l'aide au développement des peuples dans le besoin. Pour assurer un impact à long terme, l'organisme se veut un appuyeur des groupes locaux plutôt que de leur imposer des solutions toutes prêtes.

« On ne peut pas développer de l'extérieur un pays ou une population, explique le directeur du service des programmes internationaux de Développement et Paix, Gilio Brunelli. Ils se développent seulement de l'intérieur. »

Développement et Paix a été pionnière à adopter une telle vision. « Dès le début, nous avons fait des choix très importants, notamment d'intituler l'une de nos campagnes de financement « Nous appuyons leurs projets », raconte-t-il. C'était osé car on se posait en porte-à-faux avec les théories de l'époque qui disaient que les Africains et les Asiatiques ne savaient pas, n'étaient pas capables! Croire en la capacité de tout groupe d'individus organisés, y compris dans le Sud, d'amener la solution à un problème, c'était très nouveau. »

Plutôt que de dire aux peuples quoi faire, Développement et Paix appuie donc les groupes locaux dans la réalisation de leurs propres projets de développement pour leur communauté.



Jeûne CLR 1996

« ON NE PEUT PAS DÉVELOPPER DE L'EXTÉRIEUR UN PAYS OU UNE POPULATION, EXPLIQUE LE DIRECTEUR DU SERVICE DES PROGRAMMES INTERNATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX, GILIO BRUNELLI. ILS SE DÉVELOPPENT SEULEMENT DE L'INTÉRIEUR. »

« C'est la population locale qui perçoit mieux que personne ce qui va mal, pourquoi, et comment s'en sortir, assure Gilio Brunelli. La solution est en eux. De plus, si un groupe extérieur apportait la solution sans impliquer la population locale, les difficultés reprendraient dès que le groupe quitterait le pays. La population doit prendre possession de sa situation pour y apporter des changements à long terme. »

Développement et Paix travaille dans quatre régions du monde principalement : l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Amérique latine.



Janelle Delorme

SENSIBILISER DÈS L'ÉCOLE

L'une des missions de Développement et Paix est d'éduquer les Canadiens sur les injustices sociales qui frappent les peuples de ce monde, notamment dans le Sud. Quoi de mieux que de commencer cette sensibilisation dès l'école, auprès de jeunes qui cherchent un sens à leur vie et commencent à vouloir se faire entendre?

Toute première animatrice pastorale du Collège Louis-Riel (CLR) en 1991, sœur Norma McDonald est la première à avoir fait venir Développement et Paix dans les écoles francophones du Manitoba.

« J'ai commencé en 1993 un jeûne de 25 heures avec des élèves du CLR, qui a ensuite été repris pendant au moins 15 ans, raconte-t-elle. Et pour les occuper pendant ces 25 heures, j'ai fait traduire des jeux de sensibilisation que Développement et Paix possédait en anglais seulement. Si aujourd'hui tout est traduit pour le bien de la jeunesse francophone à travers le Canada, c'est grâce au Manitoba. »

L'animatrice régionale de Développement et Paix au Manitoba, Janelle Delorme, se souvient de son premier jeûne avec sœur Norma McDonald. C'était en 1996 et elle était en 7e année au CLR. « Le jeûne a changé la vie de nombreux jeunes, affirme-t-elle. Nous avons plus que jamais été sensibilisés aux réalités des enfants des pays pauvres. »

Aujourd'hui, c'est elle qui part dans les écoles manitobaines, publiques et privées, pour sensibiliser les jeunes de tous âges aux injustices sociales. « La justice sociale, c'est un sujet très *in*, constate-t-elle. Les jeunes ont un vrai désir de changer le monde et de bien faire. Ils voient le bien et le mal de façon pure, innocente, sans considérations politiques. Avoir accès à de l'eau par exemple, c'est pour eux une évidence. »

Développement et Paix a toute une panoplie d'activités à offrir aux enseignants, qui s'adressent à toutes les tranches d'âges depuis la maternelle et couvrent un grand nombre de thèmes abordés dans les classes tels que les mines, l'eau, l'agriculture, l'écologie, le commerce équitable ou encore la réconciliation autochtone en partenariat avec le Conseil jeunesse provincial.



« IL Y A DE MULTIPLES FAÇONS D'OUVRIR LES YEUX DES JEUNES AUX ENJEUX MONDIAUX. »

En outre, ce matériel, est adaptable sans difficultés aux écoles publiques, même si Développement et Paix est de nature confessionnelle. Plusieurs écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR) ont déjà invité Janelle Delorme dans leurs classes, et d'autres pourraient emboîter le pas.

En effet, Développement et Paix a été invité en 2015 à présenter ses activités aux Éducateurs et éducatrices francophones du Manitoba (EFM).

« Développement et Paix est une mine d'or pour les enseignants, assure Janelle Delorme. En 50 ans, nous avons créé du matériel en abondance, et tout est disponible dans les deux langues! De plus, les élèves apprennent souvent mieux par le jeu, en se mettant à la place de l'autre. C'est l'approche que nous avons à Développement et Paix.

« Cette année, j'ai notamment animé une très belle activité au Collège Jeanne-Sauvé pour des 10e année, la mine de biscuits, se souvient-elle. Les élèves devaient enlever les pépites de chocolat de leur biscuit avec un cure-dent, sans détruire le biscuit qui représentait le terrain. Ça les a fait réfléchir sur l'impact des mines sur le sol terrestre. »

Janelle Delorme propose aussi aux écoles divers formats de jeûne, tels que des jeûnes de cellulaire ou des diners sans déchets. « Il y a de multiples façons d'ouvrir les yeux des jeunes aux enjeux mondiaux, conclut-elle. C'est une chance pour moi de faire ça. »





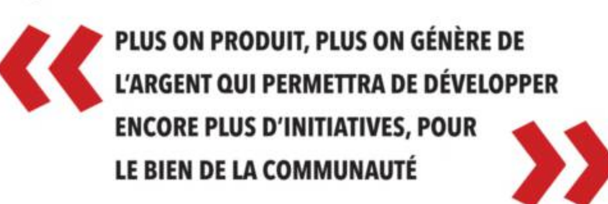
POULET ET ŒUFS EN HAÏTI

Au fil des années, Développement et Paix a appuyé plus de 15 000 projets de développement dans quelque 100 pays. Parmi ceux-ci, un projet en Haïti commencé en 2014 s'avère déjà un grand succès.

Quand un tremblement de terre a frappé Haïti en 2010, Développement et Paix s'est mobilisé pour aider, entre autres, ses trois partenaires locaux - trois organisations locales d'agriculture paysanne dans trois régions différentes du pays, Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (TK), Mouvman Peyizan Papay (MPP) et l'Institut de Technologie et d'Animation (ITECA) – à se reconstruire pour relancer l'agriculture et s'agrandir.

Quelque 30 millions $ ont été collectés pour leur venir en aide grâce à la campagne de Développement et Paix, qui ont été dépensés de 2010 à 2014. En 2014, il ne restait plus que 5 millions $ disponibles. Il fallait penser à plus long terme.

« Le but des projets de développement de Développement et Paix, c'est de rendre les peuples autonomes, rappelle le directeur du service des programmes internationaux de Développement et Paix, Gilio Brunelli. Au lieu de dépenser l'argent restant à financer un projet de plus, on a décidé avec nos partenaires locaux d'utiliser l'argent restant pour créer les conditions d'une plus grande viabilité financière de l'agriculture en Haïti. »



« PLUS ON PRODUIT, PLUS ON GÉNÈRE DE L'ARGENT QUI PERMETTRA DE DÉVELOPPER ENCORE PLUS D'INITIATIVES, POUR LE BIEN DE LA COMMUNAUTÉ »

Pour ce faire, les trois partenaires ont formé ensemble un consortium en décembre 2014, Agrisol (Agriculture Solidaire). « Ensemble, ils pouvaient miser sur les réseaux de chacun, agir à plus grande échelle et mettre en commun leurs forces, se réjouit Gilio Brunelli. L'objectif était de mettre sur pied et financer une activité elle-même génératrice de revenus, pour que ceux-ci financent à leur tour d'autres activités. »

Mais quelle activité financer pour générer plus d'argent? Avec l'appui de Développement et Paix, Agrisol a choisi l'élevage de poulets. « En Haïti on consomme beaucoup de poulet et d'œufs, mais la majorité est importée. Ce qui coûte plus cher et ne crée pas de richesse localement. Or les paysans haïtiens ont presque tous des poulets dans leur basse-cour. C'est donc un élevage qu'ils savent faire, et la demande locale est là, explique Gilio Brunelli. L'intérêt économique était évident.

Afin de garantir cette demande, Agrisol a contacté les grands hôtels de Port-au-Prince, les écoles et les hôpitaux pour leur proposer leurs produits. Des contrats ont été signés dès 2015 avec des hôtels engageant Agrisol à les fournir en poulets et œufs de qualité dans les quantités demandées, et les hôtels à l'exclusivité envers Agrisol.

« Ça a mis au travail les paysans volontaires des trois organismes, et ils ont pu recevoir une formation afin de produire des poulets de bonne qualité dans leur cour », se réjouit Gilio Brunelli.

Développement et Paix a fait un don initial de 700 000 $ à Agrisol pour créer l'infrastructure, importer des poules pondeuses adaptées au climat haïtien, acheter des camions pour récolter et livrer les œufs et les poulets, ainsi qu'organiser les formations.

Très vite, la demande des hôtels est devenue plus grande que l'offre car de plus en plus voulaient profiter de cette affaire! Dès 2015-2016, Agrisol a donc créé une grange collective de poulaillers à Port-au-Prince gérée par le consortium, afin de pratiquer l'élevage intensif de poulets.

Quant aux écoles et aux hôpitaux, la négociation est encore en cours avec eux car ils sont contrôlés par le gouvernement.

Dans son plan d'affaire, Agrisol s'est donné trois ans pour être autonome. Mais déjà, devant le succès de leur première initiative, le consortium réfléchit à produire d'autres aliments sur le même modèle, tels que des mangues, des papayes ou d'autres volailles.

« Plus on produit, plus on génère de l'argent qui permettra de développer encore plus d'initiatives, pour le bien de la communauté, termine Gilio Brunelli. En outre, diversifier la diète est meilleur pour la santé. »



PLUS EFFICACES ET PLUS PUISSANTS À PLUSIEURS

« Aucune organisation, aussi bonne soit-elle, ne peut avoir toutes les solutions à tous les problèmes du monde, lance le directeur du service des programmes internationaux de Développement et Paix, Gilio Brunelli. D'où la nécessité de joindre nos forces et nos capacités avec d'autres, pour avoir un plus grand impact ensemble. Le travail en alliance, c'est la meilleure façon de travailler en développement international. »

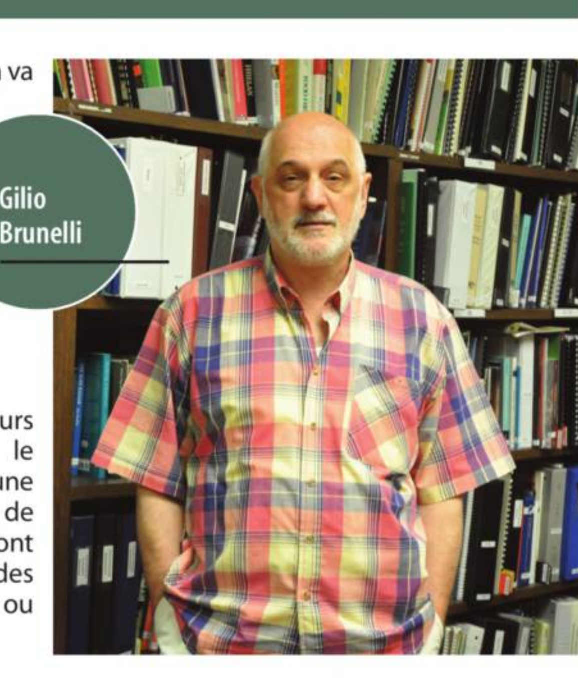
Depuis ses débuts, Développement et Paix a en effet toujours valorisé les alliances avec d'autres organismes d'aide au développement, comme le Manitoba Council for International Cooperation (MCIC) et le Canadian Council for International Cooperation (CCIC), ou encore la Canadian Foodgrains Bank et Caritas Internationalis, desquels quatre il est membre.

Il a aussi toujours valorisé les partenariats avec les populations organisées du Sud afin de travailler avec elles, sur place, à l'amélioration de leurs propres conditions de vie.

« Les alliances permettent un travail de terrain plus global et donc plus efficace, mais aussi d'avoir une plus grande voix au chapitre politique, ajoute Gilio Brunelli. Si Développement et Paix s'en va seul revendiquer auprès des gouvernements, il est difficile de se faire entendre. Mais avec toutes nos alliances derrière nous, nous avons beaucoup plus de force!

« Le nouveau front de combat du développement international, précise-t-il, c'est de faire de la représentation politique et des plaidoyers auprès de nos gouvernements pour qu'ils changent leurs mécanismes d'exploitation. Sans cela, le problème du développement ne sera jamais résolu à long terme. »

Sur ce volet politique, Développement et Paix est d'ailleurs membre de la Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE) basée à Bruxelles, une alliance de 17 organisations non-gouvernementales de développement européennes et nord-américaines dont l'objectif est la recherche et les plaidoyers auprès des conférences internationales et de l'Union Européenne, ou encore des Nations Unies.



Gilio Brunelli



UN SUCCÈS CONTRE L'APARTHEID

En 1978, 1989 et 1990, Développement et Paix a mené trois campagnes de sensibilisation pour dénoncer l'Apartheid en Afrique australe. Celles-ci ont abouti à la libération de prison en 1990 du leader du Congrès national africain, Nelson Mandela.

Membre actif de Développement et Paix au Manitoba depuis sa création en 1967-1968, Hubert Balcaen se souvient encore très bien des trois campagnes de sensibilisation menées par l'organisme contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud en 1978, 1989 puis 1990. En effet, il était lui-même le coordonnateur de ces campagnes pour sa paroisse de Saint-Norbert.

« En 1978, on avait lancé la campagne *L'Afrique du Sud : il est temps d'agir* un peu avant Noël, raconte-t-il. C'était une campagne de cartes de Noël que nous avions envoyées aux prisonniers politiques sud-africains pour leur exprimer notre soutien. »

Quelque 80 000 cartes de Noël ont pu être envoyées aux prisonniers politiques d'Afrique du Sud, pour la plupart des Noirs victimes de la politique raciale de l'Apartheid dans leur pays.

Cette campagne a eu un impact certain sur l'organisme. « C'est à la suite de cela qu'on a décidé de désormais organiser une campagne d'éducation et de mobilisation chaque année, rapporte Hubert Balcaen. »

Dès 1979, Développement et Paix a donc mené des campagnes pour d'autres peuples du monde en besoin. En 1989 et 1990, les bénéficiaires de ces campagnes étaient de nouveau les Sud-Africains.

« Notre campagne de 1989 s'est intitulée *Afrique australe, État de siège*, puis celle de 1990 était *Debout pour la justice*. Les deux appelaient à une condamnation par le Canada de l'Apartheid infligé aux Sud-Africains noirs et à des sanctions sur son gouvernement, notamment à un désinvestissement du Canada en Afrique du Sud en signe de protestation. »

« NELSON MANDELA A PERSONNELLEMENT ET PUBLIQUEMENT REMERCIÉ DÉVELOPPEMENT ET PAIX POUR SON LEADERSHIP ET SON SOUTIEN LORS DE CES TROIS CAMPAGNES QUE NOUS AVONS MENÉES! »

Ce fut un succès. Devant les quelque 120 000 signatures recueillies par Développement et Paix à travers le Canada et présentées par son bureau national au gouvernement canadien, ce dernier a retiré ses investissements en Afrique du Sud.

En parallèle, Développement et Paix a transféré ses comptes de la Banque royale du Canada (BRC) à la Caisse populaire Desjardins parce que la BRC investissait à l'époque en Afrique australe.

« On a aussi mené des actions plus ciblées, telles que soutenir des groupes sud-africains qui luttaient de manière non-violente contre la politique raciste de l'Apartheid, ajoute Hubert Balcaen. Nous avons notamment invité au Canada des personnalités sud-africaines, comme l'archevêque de Durban, Mgr Denis Hurley. »

La mobilisation de Développement et Paix contre les conditions imposées aux Sud-Africains noirs a été remarquée et appréciée. À sa libération de prison en 1990, « Nelson Mandela a personnellement et publiquement remercié Développement et Paix pour son leadership et son soutien lors de ces trois campagnes que nous avons menées!, se souvient avec fierté Hubert Balcaen. En outre, la directrice générale de l'organisme à l'époque, Gabrielle Lachance, a été nommée sur le conseil d'administration du Fonds Nelson Mandela ».



UNE CAMPAGNE EN PHASE AVEC LES MENTALITÉS

Pleinement inscrite dans l'air de son temps, la campagne 2015-2016 de Développement et Paix, *Créons un climat de changement*, a connu un grand succès.

En 50 ans d'existence, Développement et Paix est parfois allé à contre-courant des opinions avec ses campagnes annuelles, en cherchant à sensibiliser les gens à des enjeux dont ils n'avaient pas encore pleine connaissance.

En 2015-2016, ce n'était pas le cas. La campagne nationale de lutte contre les changements climatiques de Développement et Paix, *Créons un climat de changement*, n'a pas eu besoin de convaincre de son bien-fondé.

« Cette campagne s'est inscrite dans le réseau d'organismes catholiques européens et nord-américains Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE) pour mettre en évidence à grande échelle que les changements climatiques dont les pays du Nord sont coupables affectent les pays du Sud », indique l'animatrice régionale de Développement et Paix pour le Manitoba, Janelle Delorme.

En effet, la question des changements climatiques est à l'ordre du jour dans l'Église catholique. En juin 2015, quelques mois avant le lancement de la campagne, le pape François Ier a en effet adressé sa première Encyclique, ***Laudato Si*** au monde entier, croyants de toutes religions comme non croyants, dans laquelle il dénonce l'économie mondiale qui cause des catastrophes climatiques.

De même, en décembre 2015, les pays du monde entier se sont réunis à Paris pour la Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique, COP 21. « La COP 21, ça a été pour nous une raison de plus pour mobiliser les gens car le message y était que si on n'embarque pas maintenant dans la lutte contre le changement climatique, il sera trop tard », affirme Janelle Delorme.

Ainsi, pas moins de 380 000 cartes d'action et de pétitions ont été distribuées par Développement et Paix à travers le Canada. « On a dû aller deux fois en réimpression! », se réjouit l'animatrice régionale.

Sur ces cartes, les Canadiens étaient invités à s'engager personnellement dans la lutte contre les changements climatiques en promettant de changer une ou plusieurs de leurs habitudes. Mais surtout, ils invitaient le Premier ministre du Canada à s'engager lui aussi, avec son gouvernement, dans cette même lutte.

Ces cartes ont en effet été envoyées au gouvernement Trudeau après son élection. « En novembre dernier, le gouvernement fédéral a annoncé 2,65 milliards $ sur cinq ans pour aider les pays du Sud à s'adapter aux changements climatiques, indique-t-elle. Est-ce une conséquence directe de nos cartes? On ne le sait pas avec certitude, mais elles n'ont pas pu faire de tort dans cette décision! »

À l'échelle des paroisses, l'impact de la campagne s'est également fait voir. « Plusieurs paroisses se sont mises à acheter des produits compostables et ont commencé un comité vert », se réjouit Janelle Delorme.

En outre, Développement et Paix a réussi à mobiliser 450 personnes un 29 novembre à Winnipeg pour une marche sur le climat. « Cet événement n'était pas propre à Winnipeg, il s'est déroulé à travers le monde ce jour-là, précise-t-elle. Mais 450 personnes en hiver à Winnipeg, c'est un beau succès!

« C'était le moment idéal pour une campagne sur les changement climatiques, termine-t-elle. Les gens étaient déjà passionnés par ce sujet, ils voulaient vraiment faire quelque chose. Ce qui explique le succès des campagnes de Développement et Paix, c'est qu'on propose aux gens des actions concrètes à entreprendre. »



LA JEUNESSE TOUJOURS PRÉSENTE

Lui-même appelé dès 1958 par son évêque, Mgr Baudoux, à travailler avec la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) du diocèse de Sault-Sainte-Marie en Ontario puis de celui de Saint-Boniface au Manitoba, Louis Laurencelle, jeune prêtre lors des débuts de Développement et Paix, peut témoigner de l'intérêt de la jeunesse envers ce mouvement qui commençait.

« J'aidais les jeunes à voir, juger et agir, c'est-à-dire à regarder la réalité des inégalités en face, juger ce qui devrait être corrigé à la lumière de l'Évangile, puis passer à l'action. Tout ce travail m'a bien préparé à être très intéressé à Développement et Paix. Je m'y suis impliqué dès le début et j'y suis encore engagé 50 ans plus tard. »

Dans les six paroisses où il a exercé son ministère de prêtre, Louis Laurencelle s'est toujours assuré de mettre sur pied et d'accompagner une équipe de Développement et Paix dynamique incluant des jeunes et des moins jeunes.

Si la jeunesse a toujours été présente dans le mouvement, Louis Laurencelle souligne cependant qu'elle est devenue de plus en plus forte et autonome récemment. « C'était nécessaire, confie-t-il. Avant, on pouvait rejoindre la jeunesse à travers les paroisses. Maintenant, elle va moins à l'église.

« Pourtant, elle est toujours intéressée à la paix dans le monde, et elle le fait bien, termine-t-il. Notre jeunesse à Développement et Paix est dévouée, généreuse et passionnée par la mission dans laquelle elle s'est engagée. »

LA JEUNESSE : UNE VOIX DÉSORMAIS ENTENDUE

La jeunesse a toujours été présente et impliquée dans Développement et Paix. Toutefois, elle a longtemps eu de la difficulté à trouver sa place et se faire entendre parmi les générations jeunes de cœur. Depuis 2002, des efforts sont faits au sein de l'organisme pour changer les mentalités et mieux intégrer la perspective des jeunes.

« Ces changements sont venus des jeunes eux-mêmes, précise l'agente de programmation jeunesse à Développement et Paix, Brenda Chaput-Saltel. Ça ne leur suffisait pas de juste participer aux activités. Ils ont donc poussé pour devenir des membres actifs du mouvement et en 2006, ils ont finalement obtenu deux sièges sur le Conseil national, l'un représentant la jeunesse francophone et l'autre, anglophone. »

Localement, les jeunes ont aussi créé des conseils jeunesse diocésains plus adaptés à partager leurs perspectives. Certains mettent d'ailleurs sur pied des versions alternatives des campagnes de Développement et Paix plus dynamiques et attractives pour les jeunes des universités, ou encore ils lancent leurs propres initiatives. À Toronto par exemple, les jeunes de Développement et Paix ont pris l'initiative d'appuyer les réfugiés syriens. Et à Winnipeg, ils ont lancé la Course solidaire, un événement désormais annuel.

De plus, les jeunes organisent chaque année depuis 2002 une Assemblée nationale jeunesse sur le modèle des Assemblées régionales. D'abord une double assemblée français/anglais en parallèle, elle est bilingue depuis 2015.

« Lors de ces assemblées, les jeunes peuvent avancer des idées, des suggestions et des recommandations qui sont ensuite reçues pour considération par le Conseil national, indique Brenda Chaput-Saltel. Ainsi, les jeunes ont la certitude d'être écoutés. Développement et Paix leur reconnaît désormais une place à part entière. »

Brenda Chaput-Saltel

En outre, Développement et Paix a commencé en 2003 des tournées annuelles de solidarité pour les jeunes, d'abord en anglais et en français séparément, puis uniques et bilingues. Chaque année, quelque huit à 12 jeunes de partout au Canada y participent.

« Que ce soit pour leurs Assemblées nationales ou leurs tournées de solidarité, ce sont les jeunes qui ont poussé pour le bilinguisme, se réjouit Brenda Chaput-Saltel. Ils ont trouvé des moyens de surmonter la barrière langagière pour travailler ensemble. C'est très stimulant pour eux de se rendre compte que leurs homologues anglais ou français pensent pareil et qu'on peut tous avancer ensemble! »

Par ailleurs, depuis trois ans, les deux agentes de programmation jeunesse au national embauchent des jeunes ambassadeurs pour qu'ils fassent grandir la visibilité de Développement et Paix dans leurs communautés, leurs universités. « Par ce programme, on crée des leaders locaux à long terme », conclut Brenda Chaput-Saltel.



Projet Brésil- USB Janvier 2016

LE GROUPE USB, UN GROUPE UNIVERSITAIRE FORT

Créé en 1993 par sœur Norma McDonald, le comité de Développement et Paix-Université de Saint-Boniface (USB) a écrit sa Constitution officielle en 2003 et a été reconnu par l'Association étudiante de l'USB.

Au fil des ans, le groupe a pris de plus en plus d'importance. « On était cinq ou six en 1993 et aujourd'hui, on est environ 80 membres, signale sœur Norma McDonald. On est l'un des plus forts groupes étudiants de Développement et Paix au Canada. »

Elle a créé ce groupe après avoir constaté que « les jeunes cherchaient un sens à leur vie, ils voulaient faire partie du changement. Cependant, peu d'entre eux étaient intéressés à s'impliquer dans leur paroisse, auprès de gens beaucoup plus âgés.

« Ce groupe a permis de les sensibiliser aux enjeux mondiaux selon les campagnes annuelles de sensibilisation de Développement et Paix, mais aussi de leur donner un champ d'action, avec leurs pairs ».

En effet, les étudiants se sont souvent retroussé les manches. De 1995 à 1997, leur pétition contre les mauvaises conditions de travail dans les ateliers Nike et Levi's a fait une différence.

« On essaie d'organiser deux à trois évènements par semestre en essayant toujours d'intégrer les campagnes actuelles de Développement et Paix, précise la présidente du groupe USB de 2013 à 2015, Gabrielle Dupuis. Le choix d'activités se fait démocratiquement à chaque début d'année. »

Sœur Norma McDonald note que le groupe a « développé avec le temps un intérêt pour les enjeux locaux. Depuis trois ans par exemple, nous faisons une activité pour les sans-abri. De même, la réconciliation autochtone est devenue pour nous un sujet important depuis six ans ».

« Les jeunes veulent être authentiques, explique Gabrielle Dupuis. Adresser les problèmes d'ici, c'est aussi important pour nous que d'agir pour ceux du Sud. »

Par ailleurs, depuis 2007, le groupe USB de Développement et Paix organise chaque deux ans un voyage de solidarité pour ses membres les plus engagés. « On s'y prépare pendant deux ans, conclut sœur Norma McDonald. Pour nous, le voyage en lui-même n'est pas le plus important. Ce qui compte, c'est le cheminement, la transformation personnelle vécue lors de ces deux ans de préparation. Ça change vraiment la vie des jeunes. »



D+P USB Septembre 2015

AGISSEZ DÈS MAINTENANT!

devp.org


Faites un don

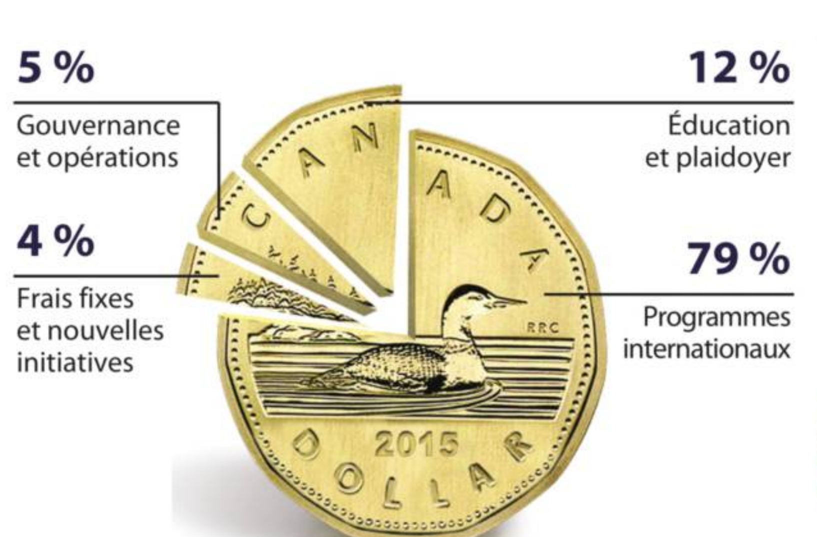

Devenez membre

Adhérez au programme de dons mensuels


Effectuez un don planifié

OÙ VA VOTRE ARGENT?

DÉPENSES



Les pourcentages reflètent nos dépenses pour 2014-2015
Vous pouvez consulter notre rapport annuel pour plus de détails.

GILBERTE PROTEAU, DONATRICE

« J'ai toujours donné à Développement et Paix depuis environ 40 ans car ils font un travail extraordinaire et leurs frais d'administration sont plus bas que la plupart des autres grands organismes d'aide. De plus, je connais personnellement des individus partenaires de Développement et Paix donc je sais que l'argent va vraiment à ceux qui en ont besoin. Je suis aussi une partagens mais je fais toujours un don particulier pendant les Carêmes de partage car il y a parfois des urgences immédiates. Ça me tient à cœur. C'est important pour moi de s'entraider entre pays développés et moins développés. Même si on n'est pas millionnaires, on est bien au Canada donc on peut le faire. »

JEAN-MARIE ET LYNNE TAILLEFER, PARTAGENS

« On est un couple partagens depuis environ dix ans et avant cela, on donnait chaque année à Développement et Paix lors de la campagne Carême de partage. On soutient Développement et Paix car nous aimons beaucoup son approche d'aider les gens à eux-mêmes former et développer des projets plutôt que de les diriger. On est devenus partagens car quand on donne de façon systématique, par paiement automatique mensuel, l'organisme peut vraiment compter sur notre don et son montant, et donc planifier plus facilement. Comme on l'a vu dans un passé proche, certains gouvernements coupent leurs subventions aux organismes comme Développement et Paix. Les dons automatiques de sommes régulières sont donc plus que jamais importants pour la survie de l'organisme. Quant à nous, ça nous fait aussi moins mal de donner un petit peu chaque mois plutôt qu'une grosse somme une fois dans l'année! »

AIDEZ-NOUS À RELEVER NOTRE DÉFI 2017 : DEVENEZ PARTAGENS!


Evelyne Beaudoin

Jean-Denis Lampron

MOT DU CONSEIL NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Quel plaisir pour nous, au Conseil national de Développement et paix, de célébrer les 50 ans de l'organisme. Depuis ses débuts, Développement et Paix travaille pour soutenir des partenaires dans le Sud qui mettent de l'avant des alternatives aux structures sociales, politiques et économiques injustes, et sensibiliser la population canadienne aux causes de l'appauvrissement des peuples et la mobiliser dans des actions de changement. Dans la lutte pour la dignité humaine, l'organisme s'allie aux groupes de changement social du Nord et du Sud et appuie les femmes dans leur recherche de justice sociale et économique.

Notre président, M. Jean-Denis Lampron, se joint à moi pour vous dire ***Merci*** et souhaiter de belles célébrations du 50e à tous nos membres et fidèles donateurs du Manitoba qui permettent ce travail de solidarité avec tous les peuples qui sont dans le besoin.

Evelyne Beaudoin,
Représentante du Manitoba au Conseil national

Plus de **10 000 personnes** engagées au sein du mouvement au Canada

Plus de **600 millions** de dollars investis pour bâtir la justice et la paix.

Plus de **15 000 projets** mis en œuvre partout dans le monde.

3 partenaires qui ont reçu le prix Nobel de la paix au cours de son histoire.

CÉLÉBRONS 50 ANS DE SOLIDARITÉ!

16 OCTOBRE 2016 à 15 h
CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE

- Messe bilingue du diocèse de Saint-Boniface
- Dévoilement des deux courtepointes de Saint-Boniface et de l'Ouest.
- Réception à suivre.

27 MAI 2017
CENTRE CULTUREL WEST END

- Concert bénéfice bilingue

De février 2016 à l'automne 2017, les diocèses du Canada s'unissent autour du projet de courtepointe. D'ouest en est (de la Colombie-Britannique vers l'ontario) et d'est en ouest (de Terre-Neuve vers le Québec), ces courtepointes grandissent à chaque passage dans un diocèse et symbolisent l'unité et la solidarité. Le morceau de courtepointe créé par le diocèse de Saint-Boniface est créé par Lucie Kirouac, d'après un dessin de Réal Bérard, et représente la francophonie des Prairies.

